

Le Folklore Brabançon

Périodique trimestriel

Septembre 1981

N° 231

Couverture :

*XVIII - Localisation des premières agglomérations omaliennes trouvées
à Omal & environs.*

le
folklore
brabançon

le
folklore
brabançon

le
folklore
brabançon

organe du service de recherches
historiques et folkloriques
de la province de brabant

rue du Marché-aux-Herbes, 61 - 1000 Bruxelles
Tél. 513.07.50

Septembre 1981 — N° 231

Prix : 60 F

Sommaire

- Aux confins de l'histoire avec Jean-Marie Dock (Hesbaye brabançonne et liégeoise),*
par Gustave VANDY 235
- Les divers aspects de l'âme thériomorphe,*
par Marcel GOUWELOOS 275
- Le folklore renaît à Braine-l'Alleud,*
par Richard BOULENGIER 325
- La légende de la Gadale (Contes et Légendes de Iodoigne),*
par Arlette MORAUX-DEFRENNE 329

AUX
CONFINS DE L'HISTOIRE
AVEC JEAN-MARIE DOCK
(HESBAYE BRABANCONNE ET LIEGEOISE)
PAR GUSTAVE VANDY

I. — L'ARCHEOLOGUE JEAN-MARIE DOCK

Si beaucoup de personnes habitant le secteur Lincnt — Orp-Jauche connaissent J.-M. Dock, peu d'entre elles sont réellement conscientes des éminents services qu'il a rendus (et qu'il continue à fournir) à l'histoire locale et régionale.

Homme simple — même trop modeste, en vérité — et doté d'une personnalité attachante, il parcourt allègrement notre contrée, la Hesbaye qu'il aime tant, au moyen de son inséparable vélo, son premier compagnon de route; lui seul, supplantant tout véhicule automobile, a acquis le droit de transporter, à travers nos champs et campagnes, la bêche et la sonde, ces auxiliaires précieux de maintes découvertes. Car, J.-M. Dock est devenu un archéologue averti...

Issu d'une famille remarquable de Lincnt (où son grand-père et son oncle furent de brillants instituteurs) allié aux Gilsoul (dont le souvenir d'un autre enseignant, " Maître Charles ", est toujours bien vivace), J.-M. Dock, né le 16 mai 1913, ne s'est pourtant pas destiné à une carrière semblable. Mais il avait (et possède toujours) d'indéniables possibilités qui l'amènèrent, dans ses loisirs, vers cette branche particulière : l'archéologie.

Le numéro 231 de la revue
«De Brabantse Folklore»
contient l'article suivant :

Volksheligen in het Pajotenland.

Dit artikel werd opgemaakt door personen die
deelnamen aan de studiecycclus over de geschiedenis,
de kunst en de folklore van het Pajotenland.

Au contact de Pierre Desneux (spécialiste en la matière et également historien, archiviste, antiquaire et généalogiste), J.M. Dock fit ses débuts en 1947 dans ce domaine original, pour certains, mais constituant, en fait, la base principale de l'histoire. lui valurent d'énormes satisfactions : les succès obtenus en furent des plus évidents mais aussi l'amitié réciproque trouvée auprès de ses principaux collaborateurs : Jules Mercenier de Marilles et Pierre Doguet d'Orp-le-Grand, trop tôt disparus, Mme Jules Mercenier ainsi que Raymond Mawet de Grand-Hallet, toujours sur la brèche. Il cotoya également maintes sommités archéologiques du pays : M. Breuer (auteur de " La Belgique romaine ", voir bibliographie), Vanderhoeven (Conservateur du Musée de Tongres). Hubert, Mariën etc...

Plusieurs ouvrages (Editions du Service National des Fouilles, publications de différents cercles archéologiques...) notent régulièrement J.-M. Dock comme une référence avisée. Amateur dans le bon sens du terme, il s'est vu attribuer, bien normalement d'ailleurs, les premiers jalons des vastes découvertes du " Tierceau " à Maret (Orp-le-Grand) tandis que parmi d'autres citations, la presse archéologique lui rendit, en 1961, la juste valeur de ses trouvailles, à Braives notamment. J.M. Dock vient encore d'être contacté par les Services Culturels de la commune de Hannut, désireux d'établir un relevé des découvertes archéologiques réalisées sur le territoire de la nouvelle entité. Nous sommes convaincus que l'aide du chercheur lincennois leur sera très utile.

Concernant l'équipe Doguet-Mercenier-Mawet-Dock, anéantie par le décès des deux premiers nommés comme nous le signalons ci-dessus, nous lisons encore récemment (1) : "...Ce privilège (terres propices en découvertes de notre région) allait susciter des vocations précieuses d'archéologues amateurs, dont la passion alliée à une compétence appréciée par les Services Nationaux, qui ne devaient pas leur ménager leur collaboration scientifique, allait faire merveille. M. Jules Mercenier et M. Pierre Doguet avec deux autres amateurs renommés, MM. Jean-Marie

Dock et Raymond Mawet, accumulaient les trouvailles et enrichissaient leurs collections personnelles de trésors des époques romaine, franque, mérovingienne et jusqu'aux âges les plus reculés du paléolithique ". Cet hommage, aussi vibrant que mérité, englobait une bien belle formation...

Plusieurs jeunes candidats-adeptes de Lincen (et d'ailleurs) ont tenté avec J.-M. Dock de trouver l'attrait et le goût de la recherche archéologique; avec beaucoup de regret et du bout des lèvres, il nous confie que la relève locale s'avère, hélas, bien compromise. C'est son principal souci. Il en connut d'autres, pourtant : des crevaisons et bris de chaînes intempestifs aux orages insolites mais une poterie romaine ou un vase mérovingien vaut bien ces inconvénients... à peine fâcheux quand la récolte est bonne !

II. — RAPPEL DE QUELQUES GENERALITES

Périodes.

Si les époques romaine et mérovingienne ne réclament aucune note complémentaire, les autres peuvent être brièvement mais utilement rappelées ou précisées.

Après les lointains temps paléolithiques représentant des centaines de milliers d'années, la période mésolithique s'est située approximativement de 9.000 à 6.000 avant Jésus-Christ, la période néolithique de 6.000 à 2.000 av. J.-C., l'âge du bronze de 2.000 à 1.000 av. J.-C., le premier âge du fer (Hallstatt) de 1.000 à 500 av. J.-C. tandis que La Tène, deuxième âge du fer, allait de 500 av. J.-C. aux conquêtes romaines.

Certaines périodes ont encore été subdivisées et nuancées par les spécialistes.

Les fonds de cabanes.

Que représentent, en fait, ces fonds de cabanes (auxquels s'associent souvent, d'ailleurs, des dépotoirs) dont il sera fréquemment question et que J.-M. Dock cite à plusieurs reprises ?

Aux temps néolithiques, les habitations étaient en grande partie souterraines ce qui en fait dénommer les restes " fonds de cabanes ". Ceux-ci étaient ronds ou ovales, de dimensions variables : 3 à 4 mètres de longueur sur 2 à 3 mètres de largeur et une profondeur de 80 centimètres à 1 mètre, rarement 1,50 mètre. On a cependant décelé quelques emplacements de 6, 7 et même 9 mètres de longueur.

Ces demeures, dont on n'a pu déterminer exactement la superstructure, étaient parfois orientées de façon à offrir le moins de présence possible au vent dominant; de même, un alignement voulu paraît avoir été recherché dans certains cas. On y découvre généralement les restes d'un foyer avec des instruments en silex (les peuples néolithiques furent des virtuoses de cette industrie), des débris de poteries, des ossements...

Des fonds de cabanes, pratiquement semblables quant à leur description, marquèrent également l'âge du bronze. Il en subsistait encore à l'âge du fer mais les huttes, groupées quelquefois en petits villages, dominaient cependant à cette époque.

Les villas romaines

Parmi les découvertes de J.-M. Dock que nous détaillerons ci-après, les villas romaines, explorées ou non, sont également assez nombreuses.

Rustiques ou luxueuses et se présentant sous formes de fermes ou de châteaux ces villas (" villae ") abondaient surtout en Moyenne et Haute-Belgique, particulièrement dans les régions où la pierre était fréquente. Nous constaterons d'ailleurs, l'utilisation importante de tuffeau de Lincant (2) à cet effet.

Les plans des villas modestes, généralement de petites fermes, étaient très simples : une sorte de galerie, en façade devant un bloc divisé en plusieurs pièces et, aux extrémités, deux bâtiments en saillie dans lesquels se rencontraient d'ordinaire une cave et un hypocauste (3). Des complexes plus spacieux, avec une vaste cour entourée d'un péristyle ainsi que des bains et

piscines munis d'hypocaustes, ou, plus fastueux, avec des mosaïques comme des revêtements de marbres et des crépis polychromes, existaient également (Basse-Wavre, Anthée...). Beaucoup de villas groupaient pas mal de dépendances (ateliers, brasseries) et constituaient les centres de domaines de grandeur variée.

Les tombes mérovingiennes.

Alors que les sources archéologiques sur l'occupation du sol à l'époque romaine sont nombreuses (substructions de villas et de bâtiments annexes, sépultures enfouies à la limite des domaines et qui permettent, ainsi, d'en évaluer l'étendue), elles se réduisent à peu de chose à l'époque mérovingienne, en dehors des tombes. J.-M. Dock en dégagea quelques-unes.

Les tombes mérovingiennes sont parfois isolées et plus souvent groupées. La plupart d'entre elles s'allongent plus ou moins parallèles les unes aux autres dans des cimetières dits " en sépulture rangée ". Les lieux d'inhumations se situaient généralement dans les campagnes, sur les pentes des collines, et orientés Ouest-Est, les pieds vers cette dernière direction (dans certaines régions, d'autres dispositions furent parfois adoptées). Différents objets, des bijoux et des armes, variant suivant l'importance des défunts, garnissaient les sépultures.

Le tuffeau de Lincant servit également à la construction de maintes tombes mérovingiennes.

Le sort réservé aux défunts.

Nous retiendrons encore, parmi ces généralités, le sort réservé aux défunts par nos ancêtres des différentes époques :

- temps paléolithiques : vraisemblablement l'inhumation (squelette complet de Spy du paléolithique moyen),
- période mésolithique : probablement l'inhumation,
- période néolithique : l'inhumation,
- âge du bronze : l'inhumation,
- âge du fer : l'incinération.

période romaine : l'incinération,
période franque mérovingienne : retour à l'inhumation.

Développées notamment par J. Breuer, G. Faider-Feytmans et V. Tourneur (voir bibliographie), ces quelques notions fondamentales nous ont paru intéressantes avant de passer aux principales découvertes de J.-M. Dock.

III. — FOUILLES ET DECOUVERTES PRINCIPALES DE JEAN-MARIE DOCK

Il serait pratiquement impossible d'établir un relevé complet des objets trouvés personnellement par J.-M. Dock dans son secteur de prédilection : l'Est du Brabant-Wallon et l'Ouest de la province de Liège. La liste ci-après en mentionne l'essentiel par localités et périodes concernées.

AMBRESIN.

Période néolithique.

Un gisement néolithique, situé à 1 km environ de la Méhaigne, avait été exploré au début du siècle par M. Davin; celui-ci y avait trouvé de nombreuses haches polies en silex. L'endroit, dénommé " Dieu-le-Grand ", fut indiqué à J.-M. Dock par le garde-champêtre de la localité. Il y entreprit quelques recherches et en retira des grattoirs, des racloirs, deux fragments de haches polies ainsi que deux tessons de poteries. D'autres sondages, plus en profondeur, n'ont donné aucun résultat.

AUTRE- EGLISE.

Période romaine.

Derrière le cimetière de cette localité, les terrains sont parsemés de débris et fragments de tuiles romaines, de poteries et de pierres en tuffeau de Lincent. Ils proviennent des fondations d'une villa romaine. Celle-ci, par son étendue couvrant plusieurs hectares, est la plus spacieuse connue dans la région.

J.-M. Dock et J. Mercenier y ont trouvé de nombreux tessons de poteries et plusieurs grands morceaux de plâtras ornés de peintures représentant, surtout, des feuilles de fougères. Les deux archéologues ont pu constater que cette vaste villa avait été incendiée (comme la plupart des sites semblables) lors des grandes invasions des Barbares au III^{ème} siècle.

AVENNES.

Période néolithique.

Un grand gisement néolithique existe à Avennes, près du chemin en direction de Moxhe; il est attesté par de nombreux éclats de silex en surface des terres. J.-M. Dock y a trouvé un atelier de taille comprenant des tessons de poteries ainsi que des traces de foyers.

AVERNAS-LE-BAUDOUIN.

Période néolithique.

Plusieurs silex taillés ont été trouvés au lieu-dit " Galossy ", à proximité de l'ancien chemin allant d'Avernas à Racour.

Période romaine.

En surface, au lieu-dit précité (" Galossy "), de nombreux débris de murs en tuffeau de Lincent et de tuiles prouvent l'existence, à cet endroit, d'une villa romaine. A proximité de cette villa, J.-M. Dock a repéré plusieurs poches en forme de cuvettes, remplies de terre noirâtre, due au charbon de bois, et de nombreux tessons de poteries datant de l'époque concernée. Une de ces poches contenait un dolium (voir note n° 4 et illustration) pratiquement complet datant de la fin du premier siècle et qui fut reconstitué (ce vase est de grandes dimensions : diamètre à la panse : 60 cm, diamètre extérieur au sommet : 46 cm, diamètre du trou d'entrée : 29 cm et hauteur : 42 cm). Identifiant aussi un plat en terre sigillée portant la signature du potier (TOXIVS) provenant de Lavoye (5), un grand morceau de meule en arkose et un fer de lance, J.-M. Dock en déduit qu'un campement militaire pouvait bien être installé là au premier ou au deuxième siècle et, peut-être au troisième. D'ailleurs, il nous rappelle que



I - AVERNAS-LE-BAUDOUIN, période romaine — Dolium reconstitué (découverte : J.-M. Dock, photographie : J.-M. Dock & R. Eugels).

des fouilles d'une certaine importance furent entreprises en ces lieux à la fin du siècle dernier et qu'il en résulta la découverte d'un puits d'une profondeur de 33,35 mètres. Ce dernier contenait divers débris antiques dont une épaisseur de détritrus dans une couche de poutres en chêne, en frêne et en sapin, portant des traces bien visibles d'incendie. Gauchez ("Topographie des voies romaines de la Gaule Belgique") et Vannerus ("Fortifications anciennes en Belgique") confirment l'existence d'un camp romain (d'environ un hectare pour le premier nommé) à Avernas.

En plus de deux petites habitations de la même époque, en bordure du chemin précité, dans le village (à gauche), notre archéologue a encore repéré les restes d'une imposante villa romaine à 300 mètres environ à l'Ouest du cimetière de la localité. Une quantité considérable de fragments de tuiles, répandus sur une grande surface, atteste l'importance de ce site qui n'a pas encore été fouillé à ce jour.



II - AVERNAS-LE-BAUDOUIN, Sépulture mérovingienne dégagée par P. Doguet & J.-M. Dock.

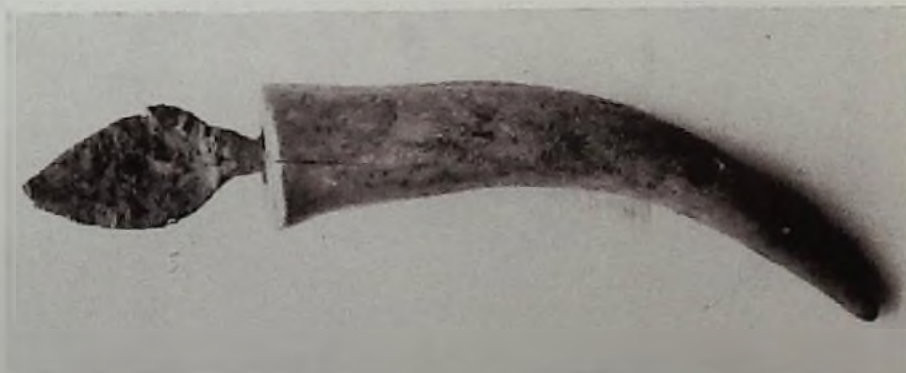
Période mérovingienne.

Au lieu-dit "La Paillasse", toujours le long du même chemin mais à droite en direction de Racour, la charrue a encore ramené à la surface des pierres en tuffeau lincennois. En pratiquant des sondages, J.-M. Dock, P. Doguet et R. Mawet découvrirent plusieurs tombes mérovingiennes. Celles-ci étaient entourées de murs, encore en tuffeau, et avaient un mètre environ de profondeur; les squelettes qu'elles contenaient étaient très bien conservés et orientés de l'Ouest vers l'Est. Une des sépultures renfermait un scramasaxe, sorte de long couteau en usage à l'époque mérovingienne.

BRAIVES.

Période néolithique.

Un tranchant de hache, plusieurs grattoirs et lames, le tout en silex, furent découverts par J.-M. Dock.



III - BRAIVES. Outil avec manche en corne de cerf provenant du village romain (découverte et photographie : J.-M. Dock).

Période romaine.

En suivant la chaussée romaine et en arrivant pratiquement à la limite entre Braives et Avennes, au lieu-dit " Aux Sarrasins ", on remarque de nombreux débris des deux côtés : ce sont les restes du village romain (portant, alors, le nom de Perniciacum) ayant existé à cet endroit du I^{er} au IV^{ème} siècle. Quelques fouilles y furent effectuées par P. Doguet, J. Mercenier et J.-M. Dock. Ce dernier en retira quatre pièces intéressantes. La première est un outil de 205 mm. de longueur dont le manche, en corne de cerf, est poli par un long usage et muni d'un trou de suspension; la pointe, en fer forgé et en forme de feuille, est assujettie dans le manche par une soie de section carrée tandis que le manche porte des traces d'éclatement et de sciage dans la région de l'emboîtement (*voir illustration*). La seconde est un morceau de dent d'hippopotame d'une longueur de 145 mm; considérée comme outil, elle présente des traces d'usage vers la pointe qui est émoussée. Le professeur de Heinzelin, du Musée d'Histoire Naturelle de Bruxelles, l'a examinée et il en déduit qu'il



IV. - BRAIVES. Pierre sculptée romaine en tuffeau d'Andernach (découverte : J.-M. Dock, photographie : J.-M. Dock & R. Engels).

pourrait s'agir d'une incisive externe-inférieure gauche de l'espèce " Hippopotamus Amphibus ". Le troisième objet est une fibule oviforme patine, vert sombre, l'œil de l'oiseau noir, entouré d'émail rouge vif alors que l'ardillon et la queue de l'animal manquent. Quant à la dernière de ces trouvailles, il s'agit d'une pierre sculptée (*voir illustration*) probablement en tuffeau d'Andernach (6) ayant 23 cm de hauteur, 25 cm de largeur et 11 cm d'épaisseur. Elle est décorée sur trois faces, la



V - ENINES, Silex taillés, lames, grattoirs... néolithiques (découverte et photographie : J.-M. Dock).



VI - FOLX-LES-CAVES, période néolithique -- Hache-marteau remarquable appelée aussi hache de combat (découverte : P. Desneux, photographie : J.-M. Dock).

postérieure étant brute. La face inférieure est appareillée (surface plane) et son opposée montre qu'elle fut brisée violemment. La décoration est basée sur des feuilles imbriquées; ce décor est d'ailleurs fréquent dans les monuments funéraires romains mais, ici, les feuilles ne sont pas nervurées comme c'est parfois le cas.

ENINES.

Période néolithique.

A une centaine de mètres de la chaussée de Hannut-Jodoigne, à droite de celle-ci en allant vers Jodoigne, J.-M. Dock a trouvé de nombreux silex taillés, de grandes lames, des grattoirs, des percuteurs, des racloirs... (voir illustration). Quelques sondages en profondeur de cette station néolithique, relativement étendue, n'ont guère donné de résultats concrets hormis les restes d'un foyer.

FOLX-LES-CAVES.

Période mésolithique.

Près d'un petit ruisseau, au lieu-dit "Fodia", les découvertes de nombreux microlithes en silex et en quartzite, de petites lames, des grattoirs et de minuscules nucléus (7) prouvent l'existence d'une station mésolithique.

Période néolithique.

Au lieu-dit "Petit-Tombois", notre archéologue a retiré une hache entière de 12 cm de longueur et plusieurs fragments d'autres haches en silex, de nombreux grattoirs, lames et pointes de flèches. Le genre de terrain de l'endroit, très sablonneux, était particulièrement recherché à cette époque, nous rappelle J.-M. Dock.

Note particulière.

En 1959, P. Desneux avait réalisé une trouvaille exceptionnelle au "Tombois" : une hache-marteau, appelée aussi hache de combat. J.-M. Dock a pu disposer quelques jours de cet élément néolithique remarquable (voir illustration), extrêmement rare dans nos régions et qui n'a jamais été signalé, à ce

jour, dans une publication archéologique ou autre. Aujourd'hui et à sa demande, nous comblons bien volontiers cette lacune avec la description précise qu'il nous a fournie. Entièrement polie, la hache est de couleur verte; il s'agit peut-être d'un diorite ou d'un andésite (?). Elle a 18 cm de longueur et 6 1/2 cm de largeur maximum, le tranchant (32 mm) se terminant avec 3 1/2 cm au talon. La hache est percée d'un trou pour l'emmanchement; ce petit orifice, mesurant 23 mm d'un côté et 27 mm de l'autre, est légèrement évasé du côté le plus étroit tandis que la distance entre le tranchant et le centre de ce trou est de 12 cm. Le poids de cette hache est de 800 grammes.



VII - FOLX-LES-CAVES, Contenu d'une tombe romaine, échelle 1/7 (découverte et photographie : J.-M. Dock).

Période romaine.

Le terme "Tombois" signifie généralement l'emplacement d'un ancien cimetière et c'est effectivement le cas à Folx-les-Caves. A la surface des champs, J.-M. Dock a repéré de nombreux tessons de poteries de l'époque romaine et une certaine quantité de charbon de bois provenant de bûchers où l'on avait incinéré les morts. Les tombes, placées très près de la surface du sol, avaient été détruites par les socs des charrues mais une quarantaine d'entre elles, relativement épargnées, furent cependant fouillées. Dans la plupart de celles-ci, notre chercheur trouva des os calcinés mêlés à du charbon de bois et des tessons de poteries ayant subi l'action du feu. Une tombe, pourtant,



VIII - FOLX-LES-CAVES, Vases provenant de sépultures mérovingiennes, échelle 1/7, (découverte et photographie : J.-M. Dock).

était particulièrement riche (*voir illustration*) : elle contenait une cruche, une assiette, deux vases, une fibule et, au milieu des ossements, une pièce de monnaie à l'effigie de CRISPINA AVGVSTA (impératrice romaine, épouse de Commode, fils de Marc-Aurèle, ayant régné de 180 à 192 et tristement célèbre par ses cruautés). Les poteries confirment l'ancienneté de la tombe (II^{ème} siècle) tandis qu'une autre sépulture renfermait six vases dont une fiole en verre. Quelques fibules en bronze furent également découvertes.

Période mérovingienne.

Au "Grand Tombois", un cimetière mérovingien avait été partiellement exploré, en 1955, par le Service des Fouilles. L'endroit consistait en une sablière et, depuis lors, maintes tombes furent détruites. Trois d'entre elles permirent cependant à J.-M. Dock d'y trouver autant de vases (*voir illustrations*) mais l'acidité du sol avait totalement désagrégé les ossements.

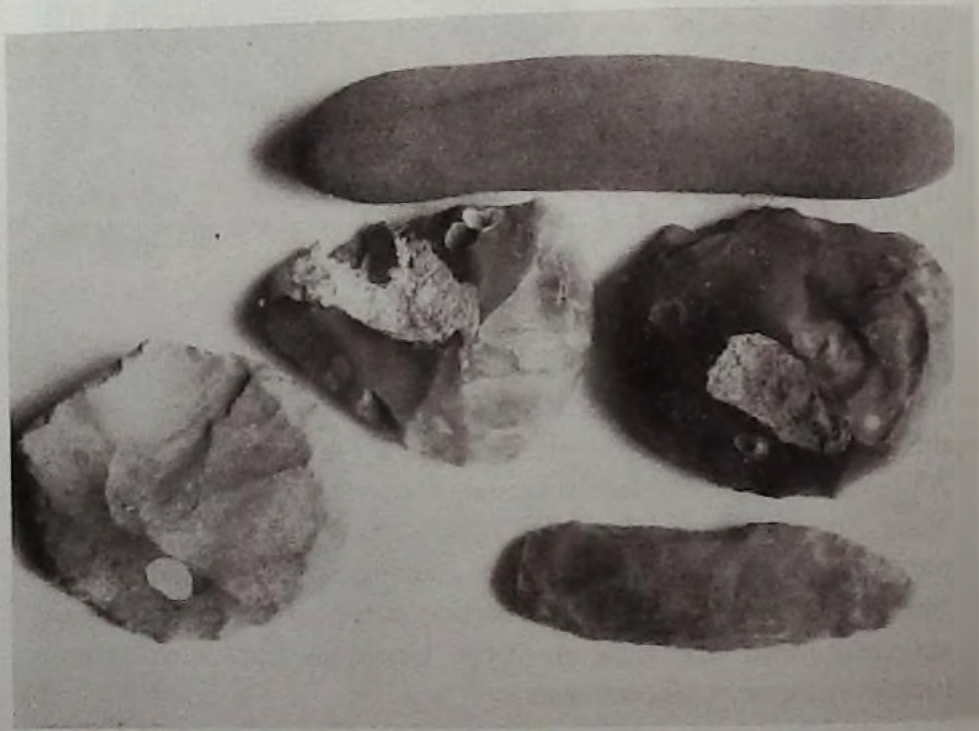
GRAND-HALLET.

Période mésolithique.

De nombreux microlithes en silex et en quartzite ainsi que de petits nucléus furent extraits par J.-M. Dock au-dessus de la vallée décrite par le ruisseau Henri-Fontaine.

Période néolithique.

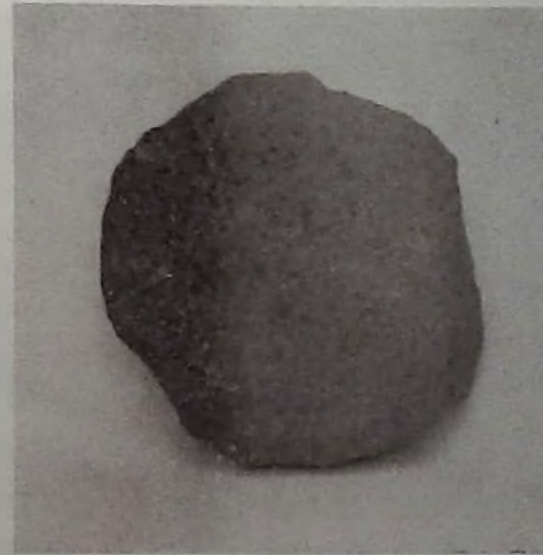
Au lieu-dit " Les Sept Fontaines ", deux fragments de haches en silex poli et plusieurs grattoirs furent découverts (voir illustration avec période suivante).



IX - GRAND-HALLET, Pierre à aiguiser (fond de cabane de La Tène), lames et grattoirs néolithiques (découverte et photographie : J.-M. Dock), échelle 2/3.

Période de La Tène.

En bordure du chemin menant de Grand-Hallet à Hannut, à l'endroit précité des " Sept Fontaines ", plusieurs fonds de cabanes furent décelés et fouillés par J.-M. Dock. L'un d'entre eux renfermait une pierre à aiguiser et de nombreux tessons de poteries (voir illustration avec période précédente). Une meule en basalte (diamètre : 24 cm. épaisseur : 7 cm) fut découverte par après (voir illustration).



X - GRAND-HALLET, période de La Tène - Meule en basalte (découverte et photographie : J.-M. Dock).

Période romaine.

Toujours au même endroit, la présence d'une grande quantité de fragments de tuiles à la surface des champs atteste l'existence de plusieurs restes d'habitations romaines.

HERBAIS.

Période romaine.

En plus d'un tumulus, " Au Champ de la Tombe ", déjà fouillé en 1897, le territoire de Herbaïs a livré les restes d'un hypocauste provenant d'une villa romaine. Ce dernier fait s'est déroulé en 1957 lors de l'élargissement d'un chemin. De l'hypocauste, J.-M. Dock recueillit un disque de 28 cm de diamètre et de 5 cm d'épaisseur. La dispersion et la perte de la plupart des disques semblables sont bien regrettables, souligne-t-il encore.

JANDRAIN.

Période néolithique.

En mai 1954, J.-M. Dock découvrait au lieu-dit " Mortier ", la plus importante station néolithique connue dans la région; elle



XI - JANDRAIN, période néolithique — Type de nucléus provenant des abords du « Mortier », échelle 2/3 (découverte et photographie : J.-M. Dock).

s'étend sur une superficie d'environ deux hectares, parsemés de déchets de silex provenant principalement de tailles. Il y trouva plusieurs haches taillées, des grattoirs, des perçoirs, maintes lames atteignant parfois 20 cm de longueur, d'innombrables nucléus à lames et des pics de mineurs (*voir illustration*). Plus tard, en 1969, P. Doguet et R. Mawet contribuèrent à l'exploration du site dont, effectivement, quatre puits d'extraction de silex ayant plus ou moins sept mètres de profondeur. Une centaine d'autres pics de mineurs ainsi qu'un polissoir en grès y furent recueillis. A noter que les débris de tailles se trouvaient bien à proximité des puits; aucune trace d'habitation de cette époque n'a été relevée et les tessons de poteries y relatifs sont assez rares. Plusieurs objets trouvés au cours de ces fouilles importantes ont été déposés au Musée d'Orp-le-Grand.

Age du fer.

Par contre, des restes d'habitations des seconde et troisième subdivisions de La Tène sont apparentes au même endroit; le travail de la terre a ramené à la surface de nombreux morceaux de poteries de cette époque.

Période romaine.

Toujours au lieu-dit " Mortier ", quelques petites constructions romaines, des morceaux de tuiles et de poteries de cette époque sont à signaler. J.-M. Dock précise encore qu'il a repéré, entre Jandrain et Jandrenouille, une importante villa romaine non explorée à ce jour, dont de nombreux débris de tuiles et de murs en tuffeau de Lincent sont visibles sur une grande étendue.

JANDRENOUILLE.

Période néolithique.

Une petite hache en silex fut trouvée à Jandrenouille par notre chercheur.

Période romaine.

A proximité de l'ancienne école, lors de travaux de voirie, un cimetière romain fut dégagé; il fut identifié par J.-M. Dock. Malheureusement, les nombreux vases et une urne, au moins, qu'il contenait furent détruits par l'outillage (bulldozer).

JAUCHE.

Période moustérienne (paléolithique moyen, entre 80.000 et 40.000 avant Jésus-Christ).

Entre le cimetière et la route pierreuse passant en dessous du chemin de fer et rejoignant la " Chavée de Namur ", on remarque assez facilement des éclats de silex avec bulbes de percussion, de couleur blanche et patine provenant de l'époque moustérienne. J.-M. Dock y découvrit un fragment de pointe et un grattoir de cette période.

Période néolithique.

A l'endroit précité, des silex taillés néolithiques sont aisément reconnaissables par l'absence de patine. Plusieurs grattoirs et lames furent sélectionnés par J.-M. Dock.

Période mérovingienne.

(J.-M. Dock nous indique que personnellement, il n'a encore rien découvert à Jauche, à ce jour, quant à la période romaine).

A 300 mètres environ au Nord du cimetière, la charrue avait ramené en surface des ossements humains. J. et L. Mercenier, P. Desneux, R. Mawet et J.-M. Dock y entreprirent des fouilles qui aboutirent positivement. Il s'agissait effectivement de nombreuses tombes disposées Ouest Est, les unes en pleine terre et les autres entourées de moellons en tuffeau de Lincen. Les os étaient très bien conservés et, comme aucun mobilier funéraire ne garnissait les sépultures, leur ancienneté fut estimée à la fin de l'époque mérovingienne.



XII - LINCEN, Fragments des haches polies, échelle 1:3 (découverte et photographie: J.-M. Dock).

LINCEN.

Période néolithique.

Dans son village natal, c'est essentiellement en bordure du chemin de Lincen à Avernas que J.-M. Dock réalisa ses principales découvertes. Il s'agit de dix fragments de haches en silex poli ainsi que d'une grande lame taillée sur trois faces, une pointe de flèche à aileron et pédoncule et un grattoir, toujours en silex (voir illustrations).



XIII - LINCEN, Silex taillés dont une grande lame, un grattoir et un perçoir, échelle 4:5 (découverte et photographie: J.-M. Dock).

Période romaine.

En bordure de la " Fausse Voie ", plusieurs morceaux de tuiles romaines furent repérés mais aucune trace d'habitation de cette époque ne fut décelée. Un autre et grand morceau de tuile fut trouvé à 0,80 m. de profondeur à l'intérieur de la vieille église (8), lors de fouilles effectuées avec P. Doguet et R. Mawet. A ce sujet, J.-M. Dock nous rappelle que le sous-sol de notre vieil édifice contient de nombreuses tombes de la plupart des notables de la localité; cette coutume a duré jusqu'à la fin du XVIIIème siècle). D'autre part, il nous précise que la trouvaille d'une pièce de monnaie romaine lui est parfois attribuée à tort et qu'elle revient, en fait, à Auguste Dupuis. Elle fut identifiée par le curé de l'époque, l'abbé Appelmanns (à Lincenot de 1930 à 1944), et portait l'effigie de l'empereur Marc-Aurèle (Marcus-Aurelius) ayant régné de 161 à 190.

LINSMEAU.

Période romaine.

A une centaine de mètres du chemin menant de Linsmeau à Racour, à gauche de celui-ci et pratiquement à la limite des deux communes, la surface des champs laisse apparaître maints débris de tuiles romaines et de tessons de poteries. Le trio Dock-Doguet-Mawet y entreprit quelques fouilles et y trouva les fondations de plusieurs murs en tuffeau de Lincenot (et qui fut également exploité à Linsmeau même). L'intérieur de l'habitation était bétonné d'une couche de 18 cm d'épaisseur. Cet " appartement " ne représente, évidemment, qu'une très petite partie de la villa; il contenait de nombreux morceaux de vases dont un fragment de poterie sigillée avec tête de lion. P. Doguet devait encore y extraire un petit anneau en or. A ce jour, aucune autre fouille plus approfondie n'a été organisée en ces lieux.

MARET (sous ORP-LE-GRAND).

Ere secondaire.

Le long des fossés bordant la ligne de chemin de fer, J.-M. Dock fut attiré par des bancs particulièrement intéressants de

tuffeau de Lincenot. En fouillant ceux-ci, il trouva une quantité considérable de belemnites appartenant à un groupe éteint de céphalopodes, très important pendant la crétacé (troisième partie de l'ère secondaire : entre 110 et 65 millions d'années). Il y repéra également beaucoup d'anodontes du crétacé récent mais ceux-ci, se désagrégeant au moindre contact, n'étaient pas récupérables.



XIV - ORP-LE-GRAND. Terrine (diamètre 38 cm, hauteur 11 cm) trouvée dans un fond de cabane de La Tène (découverte et photographie : J.-M. Dock).

Période néolithique.

Au lieu-dit " Au Tierceau ", quelques silex taillés furent recueillis par J.-M. Dock.

Age du fer.

Grâce à l'initiative de J.-M. Dock, le " Tierceau " allait devenir un des centres les plus importants de l'archéologie régionale. Déjà en 1962, il y remarqua des tessons de l'âge du fer ramenés en surface par le soc de la charrue; quelques sondages lui permirent de dégager des restes d'habitations et des dépotoirs de cette époque, remplis de terre noirâtre (charbon de bois) et de nombreux autres tessons de poteries. Les investigations s'intensifièrent avec l'aide de P. Doguet, d'abord, de J. et L. Mercenier, ensuite, et avant le Service National des Fouilles. L'actif

principal et personnel de J.-M. Dock fut le suivant : 1) une grande pierre à aiguiser, polie sur toutes ses faces, 2) un fragment d'une coupe en parasol à bords rabattus dont la panse est décorée au doigt et la lèvre ornée, en partie, de deux séries de point parallèles, 3) un tesson décoré d'une triple ligne dont les traits forment un angle droit, 4) un bord de poterie décoré de traits sur l'épaule de la carène, totalement angulaire, 5) un grand tesson décoré de traits profonds avec un beau bis-trage noir, 6) un autre grand tesson décoré de passages rectilignes exécutés au peigne et se recoupant suivant des angles droits, et 7) une série de tessons provenant de poteries grossières mais de grandes dimensions, à pâte projetée de couleur rouge à l'extérieur et noire à l'intérieur (9).

Période romaine.

Prouvant la continuité d'occupation du " Tierceau ", quelques petites habitations de l'époque romaine, toujours attestées par des fragments de tuiles, étaient situées à proximité de celles de La Tène. Quant au lieu dit " Al Tombel ", il prouve l'existence d'un tumulus romain ou de tombelles de l'âge du fer; l'endroit fut nivelé à une époque indéterminée, précise notre interlocuteur.

NEERHEYLISSSEM.

Période néolithique.

Au lieu-dit " Carrière Sainte-Anne ", plusieurs silex taillés, lames et grattoirs furent mis à jour par J.-M. Dock (Celui-ci nous rappelle qu'à proximité, une sablière avait livré un squelette de rhinocéros laineux, contemporain du mammoth, ayant vécu chez nous durant la dernière période de glaciation des temps paléolithiques. Ce squelette fut malheureusement détruit par la machine excavatrice).

Période romaine.

En 1960, lors de l'extraction d'argile en bordure de la " Voie de Léau ", une imposante villa romaine fut découverte. Parmi les fragments de tuiles, J.-M. Dock récupéra plusieurs exemplaires intacts et provenant d'une canalisation. Il constata,

comme d'autres, que les murs étaient en grès et en tuffeau de Lincent et que du marbre (amené du Hainaut et du Namurois) y fut utilisé en épaisseurs de 2 1/2 et 3 1/2 cm. Les tessons de poteries en céramique sigillée, de très bonne qualité et originaires principalement de Lezoux (10) cotoyaient des goulots de cruches de couleur jaune et des bords de terrines. Aucune pièce de monnaie n'a été découverte tandis que des écailles d'huîtres en grand nombre attestaient une consommation très appréciée de ces crustacés ! De l'examen des tessons de poteries, il découle que la villa romaine de Neerheyllissem fut construite vers le milieu du Ier siècle. Elle a subsisté jusqu'à la fin du IIIème; vers 275, lors des grandes invasions, elle fut pillée et incendiée comme le prouvent diverses traces de semblables dégradations.

Période mérovingienne.

Dans la sablière proche de l'endroit dénommé " Carrière Sainte-Anne ", J.-M. Dock dégaga une tombe mérovingienne à un mètre de profondeur; elle était entourée de fragments de tuiles romaines. Au pied du squelette qu'elle contenait en parfait état de conservation, était placé un vase morcelé qui fut d'ailleurs reconstitué. Il faut savoir que l'existence d'un cimetière mérovingien, à cet endroit, était connue depuis longtemps et que plusieurs tombes avaient déjà livré, auparavant, maintes antiquités au Musée d'Opheyllissem.

ORP-LE-GRAND.

Période moustérienne (voir JAUCHE).

Aux " Taillettes ", la surface du sol révèle une grande quantité de morceaux de silex de couleur brune, mélangés aux cailloutis. Ils ont été mis à jour lors de l'extraction de sable. J.-M. Dock y a trouvé un biface (11), une pointe moustérienne et quelques grattoirs. Un autre endroit, " Au Champ du Bois ", lui a également livré deux bifaces de la même époque.

Période néolithique.

Le lieu-dit " Taillettes " procura encore à J.-M. Dock deux pointes de flèches en silex et une série de grattoirs néolithiques.

A proximité du "Chemin de Namur", il agrandit sa collection de quelques fragments de haches en silex poli, d'une pointe de flèche et d'autres déchets de silex provenant des proches ateliers de taille de Jandrain (voir cette localité).

Age du fer.

Toujours aux "Taillettes", maintes habitations de cette époque sont facilement repérables par une grande quantité de tessons de poteries ramenés par les travaux de la terre. Après avoir localisé un dépotoir, notre archéologue devait en extraire plus de 20 kgs de morceaux de vases décorés et autres; une grande terrine modelée au peigne fut reconstituée (voir illustration). Plusieurs habitations de la même période étaient également sises au "Chemin de Namur" et l'une d'entre elles lui permit la récupération d'un bracelet en bronze.

Période romaine.

Dans les parages de la chapelle dédiée à Sainte-Adèle (chemin de Marilles), des morceaux de tuiles et des tessons de poteries de cette époque ont été repérés à la surface des champs. Quant à la grande villa romaine située près du cimetière, c'est à P. Doguet que revient principalement la découverte de maintes tuiles entières et de vases divers.

Période mérovingienne.

Le site d'Orp se complète d'un cimetière mérovingien connu effectivement depuis longtemps; plusieurs tombes avec un mobilier très intéressant furent encore mises à jour lors de la construction d'habitations. J.-M. Dock y fut très attentif comme, en 1979, quand le Service National des Fouilles pratiqua d'autres explorations des lieux.

PELLAINES.

Période néolithique.

La collection de J.-M. Dock s'est enrichie de plusieurs silex taillés et d'une hache polie provenant du lieu-dit "Saint-Pierre Champ".

Deuxième âge du fer.

Quelques restes d'habitations de cette époque, mis à jour entre Pellaines et Maret lors de travaux de voirie, ont été aisément identifiés par de longues plaques de terre noirâtre auxquelles étaient mêlés des tessons de poteries et du bois calciné.



XVI - PETIT-HALLET, Vase provenant d'une habitation romaine du « Sart-Meunier », échelle 1/6 (découverte et photographie : J.-M. Dock).

PETIT-HALLET.

Période néolithique.

Au lieu-dit "Sart-Meunier" (où le Service National des Fouilles obtint, par ailleurs, d'excellents résultats), J.-M. Dock trouva une pointe de flèche en silex et à pédoncule.

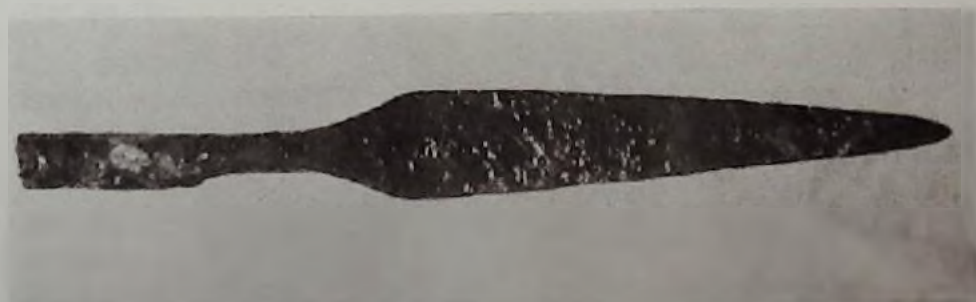
Période romaine.

Au "Sart-Meunier", il devait encore découvrir un fer de javelot, deux vases qui furent reconstitués (voir illustrations) et deux pièces de monnaie romaine : une à l'effigie de Faustine, épouse de l'empereur Antonin le Pieux, ayant régné de 104 à 141 (DIVA FAVSTINA dans le cas présent, pour une pièce frappée après le décès de l'impératrice — de son vivant, les pièces étaient frappées FAVSTINA AVGVSTA) et l'autre à l'intention de l'empereur Hadrien (règne de 117 à 138).

Période mérovingienne.

Constatant divers fragments d'objets de l'époque mérovingienne parvenus à la surface des champs, J.-M. Dock entreprit

des fouilles plus approfondies qui lui permirent de récupérer un fer de lance ainsi qu'un vase (reconstitué). Il s'agissait d'une tombe dont le squelette s'était entièrement désagrégé suite à l'acidité prononcée du terrain.



XV - PETIT-HALLET, Pointe de javelot romain provenant du « Sart-Maunier », échelle 1/6 (découverte et photographie : J.-M. Dock).

RACOUR.

Période néolithique.

Une hache polie en silex fut dégagée à proximité de l'ancienne gare.

Période de La Tène.

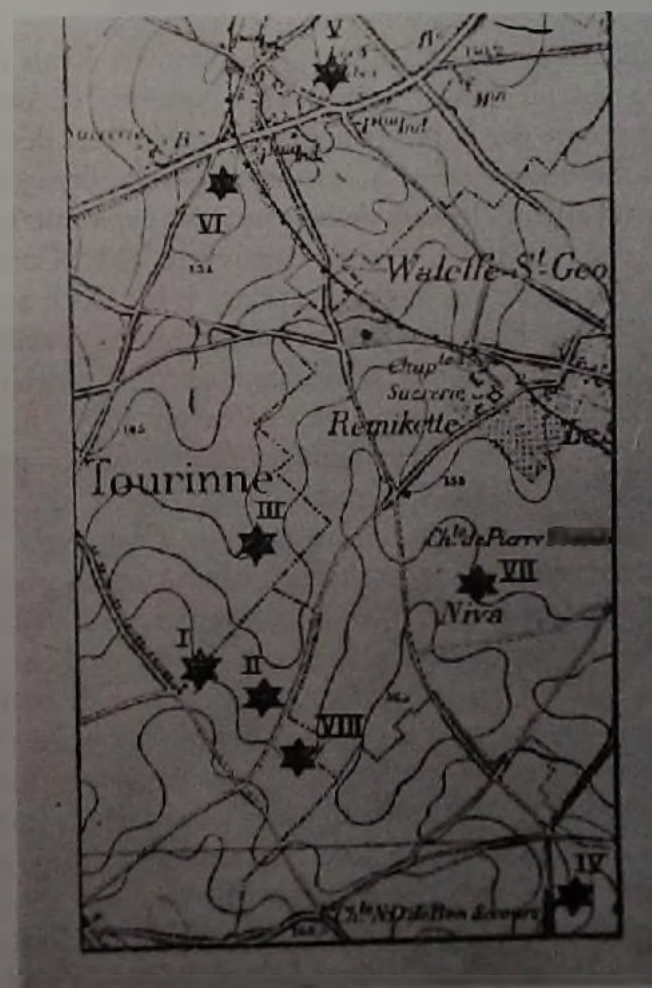
Au lieu-dit " Naatsenbos ", était installée une petite agglomération de cette époque, nous déclare J.-M. Dock. En y effectuant quelques sondages, il y découvrit des restes d'habitations se présentant sous forme de cuvettes ayant jusqu'à un mètre de profondeur et remplies de charbon de bois ainsi que de nombreux tessons de poteries décorées. Une des cuvettes contenait, en plus, trois fusaïoles (voir illustration et note 12), d'autres éléments d'un métier à tisser et une aiguille en bronze. Ces habitations, dont on retrouve aisément les traces, étaient bâties en torchis.

Période romaine.

En bordure du chemin allant de Racour à Lincet, à 200 mètres environ du chemin de fer, une quantité importante de morceaux de tuiles romaines est visible en surface; de même,



XVII - RACOUR, période de La Tène — Fusaïoles (voir note 12) (découverte et photographie : J.-M. Dock).



XVIII - Localisation des premières agglomérations ombiennes trouvées à Omal & environs.

des tessons de poteries et des restes de murs en tuffeau de Lincent ont été remontés au niveau du sol. Il existait, à cet endroit, une villa romaine, non explorée à ce jour. À plus ou moins 500 mètres au Nord-Est de celle-ci, une petite habitation de la même époque est également attestée par de semblables dépôts en surface.

TOURINNE-LA-CHAUSSEE. — *Période néolithique (dite omalienne suivant l'appellation donnée, au début du siècle par A. Rulot, Conservateur au Musée d'Histoire Naturelle de Bruxelles, aux agglomérations néolithiques localisées à Omal, Tourinne, Les Waleffes...)*

En 1888, M. Davin découvrait les premiers fonds de cabanes de cette époque, décelés grâce aux fragments de bois brûlé et à la terre rougie par le feu ramenés en surface lors des travaux des champs. Successivement, huit villages ont été dégagés et certains portent d'ailleurs le nom de leur premier explorateur (" cité Davin ", " cité Galant ", " cité Cartuyvels "...). Connaissant les endroits exacts de ces agglomérations, J.-M. Dock avait l'intuition, mais aussi l'espoir, que ses prédécesseurs n'avaient pas épuisé les riches possibilités archéologiques de l'endroit. Deux visites des lieux, dont la première en février 1953, ne donnèrent aucun résultat mais les suivantes furent couronnées d'un succès appréciable (*voir illustrations*). Il trouva, d'abord, un atelier de taille sur le territoire de la " cité Cartuyvels ", attesté par une multitude de silex taillés (lames) et de nucléus remontés à la surface. Des fouilles plus intensives lui procurèrent des centaines d'autres lames et une dizaine de nucléus. A proximité de cet atelier, un fond de cabane en forme de cuvette, de 3 mètres de diamètre et d'un mètre de profondeur, était garni de nombreux tessons de poteries décorées et autres, de lames portant des traces d'utilisation (appelées aussi lames retouchées) et de terre, soit rougie par le feu, soit rendue noirâtre par une certaine quantité de bois brûlé (dans les deux cas, ce sont les preuves d'un reste de foyer). En 1954, J.-M. Dock effectua de nouvelles investigations au même endroit : quelques fonds de cabanes, des dépotoirs, des tessons de poteries, un lissoir en



XIX - TOURINNE-LA-CHAUSSEE, Tessons de poteries omaliennes, échelle 1/ (découverte et photographie : J.-M. Dock).



XX - TOURINNE-LA-CHAUSSEE, Silex taillés avec traces d'utilisation (lames retouchées) et un lissoir en phanite, échelle 1/2 (découverte et photographie : J.-M. Dock).

phtanite (13), un bloc d'oligiste, une pointe de flèche et, enfin, une herminette le récompensèrent de sa tenacité. Il estime qu'en pratiquant quelques sondages, on pourrait encore retrouver, sans aucun doute, d'autres restes d'habitations omaliennes au sujet desquelles, par ailleurs, J. Brassine et L. Renard-Grenson ont consacré une étude remarquable (Fédération Archéologique de Belgique - Annales du XXIème congrès de Liège, 1909).



XXI - TOURINNE-LA-CHAUSSEE, Disque en schiste d'un fond de cabane omalienne (diamètre 12 cm, épaisseur 11 mm, diam. du trou central 15 mm) (découverte et photographie : J.-M. Dock).

WAMONT (WAASMONT).

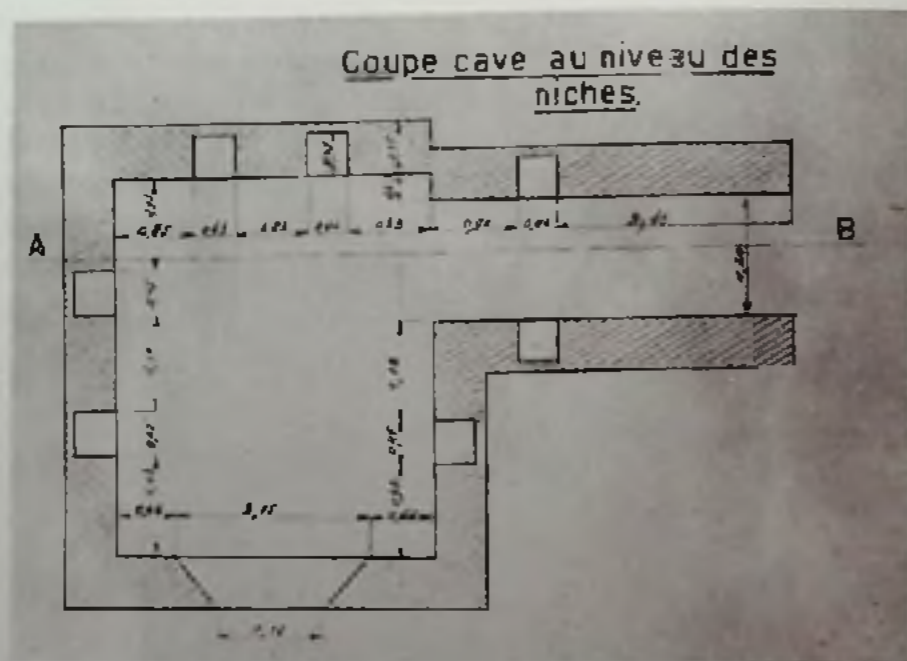
Période romaine.

L'ancienne voie romaine (" Li vie tchaûsseye "), diverticulum venant d'Avernas et se dirigeant vers Racour, forme simultanément la limite entre Lincient et Wamont et la frontière linguistique. Elle croise également deux chemins ralliant respectivement Wamont et Houtain-l'Évêque. Entre ces deux chemins, à 200 mètres environ de la vieille chaussée, J.-M. Dock rencontra les indices habituels de l'époque romaine : de nombreux fragments de tuiles et des débris de murs en tuffeau de Lincient. Il



XXII - WAMONT, Exploration de la cave de la villa romaine en 1964 par R. Mawet, P. Doguet et J.-M. Dock (de gauche à droite). Dans le fond, à gauche, on remarque une des sept niches.

se rendit compte de l'existence d'une intéressante villa romaine couvrant les n° 444 et 445 du plan Popp. En 1964, avec l'aide de P. Doguet et R. Mawet, une cave de la villa fut mise à jour et complètement vidée. Comme matériaux utilisés dans la construction des murs (0,55 m. d'épaisseur), la pierre lincennoise dominait mais on avait également employé du tuf, espèce de roche volcanique, du grès, du schiste et même des morceaux de tuiles; ces derniers furent employés pour les voûtes des niches.



XXIII - WAMONT, Plan de la cave de la villa romaine dressé par P. Doguet (reproduction : J.-M. Dock).

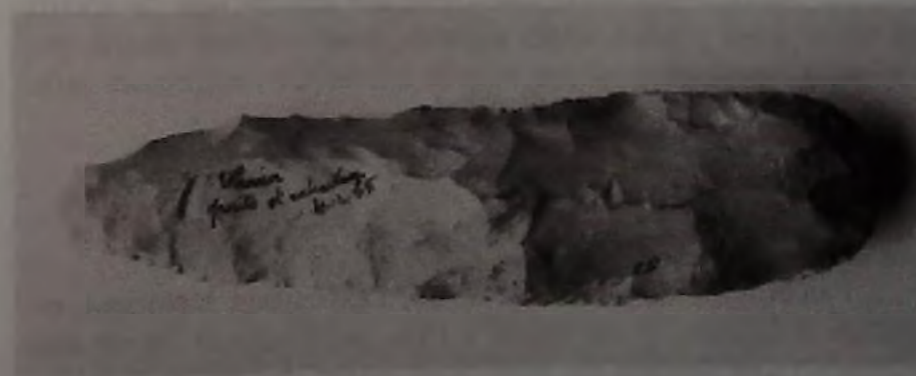


XXIII (2) - WAMONT, Période romaine — Amphore reconstituée par P. Doguet qui en avait découvert les débris avec R. Mawet et J.-M. Dock (Pièce exposée au Musée Communal d'Orp-le-Grand).

Celles-ci, au nombre de sept, avaient 0,60 m. de hauteur, 0,43 à 0,45 m. de largeur et autant de profondeur; plusieurs d'entre elles, très près de la surface du sol, avaient été détruites. Deux entrées, de 1,10 et 1,24 m. de largeur, permettraient l'accès à cette cave (voir illustrations). La couche de l'endroit peut se résumer comme suit : à 30 cm. de terre arable, se succèdent de l'argile (mêlé d'abord à des tessons de poteries et des morceaux de tuiles sur une épaisseur d'un mètre environ), de l'argile encore (mêlé, cette fois, à des morceaux de bois brûlé, d'autres fragments de tuiles et tessons de poteries, l'ensemble représentant une épaisseur de 0,70 m.) avant de trouver le sable. Il est à noter que parmi tous les tessons récupérés, un seul vase (une amphore de 0,60 m. de hauteur) a pu être reconstitué (par P. Doguet). D'autre part, en mars 1981, un fragment de meule en arkose fut également trouvé dans les parages par J.-M. Dock.

Période moderne.

Lors de travaux de voirie au chemin de Wamont à Lincet, les fondations d'une ancienne habitation en briques dites " espagnoles " furent dégagées. J.-M. Dock croit qu'il pourrait s'agir d'une ancienne ferme du XVI^{ème} siècle mais elle n'existait déjà plus lors de l'établissement de la carte de Ferraris au XVIII^{ème} siècle.



XXIV - WANSIN, Hache néolithique qualifiée de « vraiment exceptionnelle » par la presse archéologique (découverte et photographie : J.-M. Dock).

WANSIN.

Période néolithique.

Des temps néolithiques, J.-M. Dock a réussi d'intéressantes découvertes à Wansin : une hache taillée de 22 cm de longueur et de 45 mm de largeur au tranchant, une seconde hache de 10 cm, quelques lames et grattoirs ainsi qu'un pic de mineur. La première hache (*voir illustration*) est considérée comme " vraiment exceptionnelle " par la presse archéologique. Ces trouvailles ont été réalisées au lieu-dit " Les Monts " parmi les restes de puits d'extraction de silex et d'ateliers de taille.

Période romaine.

Au même endroit, une fibule romaine en bronze est aussi à mettre à l'actif de J.-M. Dock. Il nous reste encore à signaler l'existence de quelques habitations romaines : près de l'église et aux lieux-dits " El Thouer " et " Hottia ".

D'autres communes furent encore visités et parcourues par J.-M. Dock qui y réalisa des découvertes personnelles de moindre importance, peut-être, mais où, parfois, le résultat global est tout aussi intéressant (il fit partie, par exemple, de l'équipe ayant dégagé des fonds de cabanes de La Tène au " Haut-Tiège " sous Marille. Sachant que notre chercheur est encore loin de mettre un terme à ses passionnantes activités, nous sommes assurés que l'avenir lui procurera encore, comme à nous, de nombreuses satisfactions.

IV. — EN GUISE DE CONCLUSION

Parcourant, en novembre 1980, l'exposition historique organisée à Lincent, nous fûmes attirés par quelques lignes anonymes : " Les vestiges du passé sont autant de miroirs dans lesquels l'homme d'aujourd'hui cherche à retrouver l'image de la vie de ses ancêtres. Les outils de silex, de pierre ou de bronze,

les armes et les poteries que le sol a livrés, nous ont permis de recomposer les gestes de ceux qui les utilisaient et de nous faire une idée de l'existence qui était la leur ". Pour sa part, le professeur français Louis-René Nougier écrivait en 1977 : " L'ingéniosité, le courage et l'obstination des hommes sont de tous les temps. Les retrouver au plus lointain de leur histoire, c'est peut-être une bonne raison de leur faire confiance, dans le présent et pour l'avenir.

Depuis près de 35 ans, la merveilleuse aventure archéologique de notre ami Jean-Marie Dock a largement contribué aux fondements mêmes de l'histoire de notre région, pour notre coin de Hesbaye brabançonne et liégeoise, les considérations précitées ne peuvent vraiment mieux s'appliquer qu'à lui, un homme du terroir dans sa plus complète et idéale signification.

Qu'il nous soit encore permis de souligner, enfin, la joie et le plaisir que nous avons ressentis avec ce compagnon hors du commun pour la mise au point de cet article : de longues et bien agréables soirées que Jean-Marie Dock nous a généreusement consacrées, en fouillant autant ses notes que sa féconde mémoire tout en pensant, déjà, à ses inlassables projets de demain...

Gustave VANDY.

(1) Journal « Vers l'Avenir » - Edition « Brabant Wallon » du 22 janvier 1981.

(2) *Le tuffeau de Lincent* : pour cette pierre, voir aussi « Le Folklore Brabançon », n° 227-228 de septembre/décembre 1980.

(3) *Hypocauste* - Décrire entièrement un hypocauste serait assez long. Il suffit déjà de se représenter les pièces chauffées, construites au-dessus d'une aire de béton qui supportaient des empilages de disques et de

canaux en terre cuite, d'une hauteur totale de 60 à 70 centimètres, reposant eux-mêmes sur une aire intérieure également en béton. Des endroits de tirage, faisant office de cheminée, étaient ménagés dans les murs; on se servait, à cet effet, de boisseaux rectangulaires en terre cuite. Sur l'un des côtés de la pièce, une petite loge profonde communiquait, par une ouverture ou un canal, avec l'espace ménagé entre les deux aires; c'était la chaufferie proprement dite. Un feu bien clair sous la dalle et le tirage étant ainsi établi, il suffisait alors d'entretenir un bon feu dans la loge pour que l'air chaud, circulant dans la chambre, pût y maintenir une température convenable.

- (4) *Dolium* - Antiquité romaine: grand récipient de terre cuite de type jarre dont les Anciens Romains se servaient pour mettre le vin nouveau avant de le transvaser dans les amphores. Ce type de récipient était déjà en usage dans la Grèce homérique; il en existait dont la hauteur atteignait 3 mètres. On les réparait en cas de fêlure car leur valeur était élevée; le « tonneau » de Diogène était un de ces vases. On y mettait, non seulement du vin, mais aussi l'huile, le blé, les figues... On y plantait aussi des arbustes.
- (5) *Lavoysa* - Commune de France (Argonne) où, du II^e au IV^e siècle, étaient situés deux centres (appelés Allieux et Avocourt) de fabrication de poteries sigillées.
- (6) *Andernach* - Ville d'Allemagne (Rhénanie-Palatinat) sur le Rhin, 21.000 habitants. En 876, Charles le Chauve y fut défait par les fils de Louis le Germanique. Une variété de tuffeau fut exploitée dans la région tandis que la ville est encore connue pour ses fortifications anciennes, son église romane, ses industries chimiques et ses papeteries.
- (7) *Nucléus* - Préhistoire: bloc de silex destiné à la fabrication des outils. Les nucléus étaient souvent préparés par le façonnage d'un plan de frappe (au pluriel, on écrit aussi: nucléi).
- (8) Voir « Le Folklore Brabançon » n° 229 de mars 1981.
- (9) *Mursi* - Un article concernant cette ancienne localité est en préparation.
- (10) *Lezoux* - Commune de France, chef-lieu de Canton du Puy-de-Dôme (art. de Thiers) à 26 km de Clermont-Ferrand, 4.200 habitants (Lézoviens). Outre son beffroi du XV^e siècle, la localité est surtout connue pour ses poteries « Ledosus » fut, à l'époque gallo-romaine, un important centre de céramique sigillée qui exporta ses productions dans tout l'empire romain.
- (11) *Biface* - Synonyme de coup-de-poing: arme de silex grossièrement taillée, caractéristique des premières « industries » paléolithiques.
- (12) *Fusaïole* - Sorte de disque en terre cuite d'un diamètre variant de 3 à 6 mm et d'une épaisseur de 1 1/2 à 2 1/2 cm. Les fusaïoles sont percées, en leur centre, d'un trou circulaire; elles sont parfois garnies de quelques ornements géométriques. Elles font partie des petits instruments appelés, plus communément, fuseaux, servant à filer, à tordre et à enrouler le fil. Les fusaïoles étaient déjà connues à l'âge du bronze.
- (13) *Phlanite* - Roche sédimentaire siliceuse opaque, se délitant en plaquettes.

BIBLIOGRAPHIE

- G. Bailloud & P. Mieg de Boofzheim: Les civilisations néolithiques de la France dans leurs contextes européens, 1955.
- J. Breuer: La Belgique romaine, 1945.
- H. Breuil & R. Lantier: Les hommes de la pierre ancienne: paléolithique, mésolithique, 1951.
- A. Cahen-Delhaye: La céramique de l'âge du fer au « Tierceau » à Orp-le-Grand (Répertoire archéologique, tome IV), 1974.
- A. Cahen-Delhaye: Sondage dans un site d'habitat de l'âge du fer à Orp-le-Grand (Archaeologia n° 151), 1973.
- Centre National de Recherches Archéologiques: Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale, tome I, la Belgique, 1964.
- J. Déchelette: Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine - tome II: l'âge du bronze, 1924 - tomes suivants: le premier âge du fer ou époque de Hallstatt et le deuxième âge du fer de La Tène, après 1924.
- J. de Heinzelin de Braucourt: Manuel de typologie des industries lithiques (Commission administrative du patrimoine de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique), 1962.
- J. Destexhe-Jamotte: La céramique omalienne (Bulletin de la société belge d'études géologiques et archéologiques « Les chercheurs de Wallonie », Tome 18), 1960-66.
- I.-M. Dock: Notes diverses, non éditées.
- Dossiers (Les) de l'Archéologie: La céramique en Gaule romaine, 1975.
- P.M. Duval: La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine, 1952.
- G. Feyder-Feytmans: La Belgique à l'époque mérovingienne, 1963.
- R. Furon: Manuel de préhistoire générale, 1951.
- G. Goury: Origine et évolution de l'homme, époque paléolithique, 1948.
- I. Hamal-Nandrin, I. Servais & M. Louis: L'Omalien (Bulletin de la Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire, tome 50), 1936.
- F. Hubert: Minières néolithiques à Jandrain-Jandrenouille en Brabant (Archaeologia n° 167), 1974.
- H. Hubert: Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène (tome II: Les Celtes depuis l'époque de La Tène), 1950.
- Dr J. Jelinek: Encyclopédie illustrée de l'homme préhistorique, 1976.
- C. Jullian: Histoire de la Gaule - Tome IV: Le gouvernement de Rome - Tome V: La civilisation gallo-romaine, état matériel - Tome VI: la civilisation gallo-romaine, état moral, 1920.

- F. Lot : La Gaule, 1947.
 E. Mariën : L'empreinte de Rome, 1980.
 J. Mercenier : Quelques documents archéologiques, remarquables trouvés à Braives par M. Dock de Lincent (Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz, tome II), 1962.
 J. & L. Mercenier : Folx-les-Caves, site néolithique du « Grand Tombois » et du « Petit Tombois » (idem, tome III), 1962.
 J. & L. Mercenier : Wansin, site néolithique avec ateliers de taille de silex « Aux Monts » (idem, tome IV), 1963.
 J. & L. Mercenier : Orp-le-Grand aux temps anciens (idem, tome V), 1965.
 J. & L. Mercenier : Folx-les-Caves, notes sur le cimetière gallo-romain du « Petit Tombois » (idem, tome VI), 1966.
 E. Salin : La civilisation mérovingienne, les sépultures, 1952.
 V. Tourneur : Les Belges avant César, 1944.
 A. Wankenne : La Belgique aux temps de Rome, 1979.

G. V.

MISE AU POINT IMPORTANTE

A propos de la statuette de Manneken-Pis qui figure sur la couverture du précédent *Folklore Brabançon* (n° 230) et à la p. 120 de notre article : *Les statues et fontaines anciennes de la ville de Bruxelles* paru dans ce même numéro, il ne s'agissait évidemment pas de la statue de pierre du XVe siècle mais bien de celle de Jérôme Duquesnoy l'Ancien, — la statue actuelle, en bronze... (Voyez l'article du Professeur Paul M.G. LEVY, *Un auguste protecteur de Manneken-Pis*, paru dans le *Folklore Brabançon* n° 209 (1976), où l'auteur publie, dans son entièreté, la gravure d'Harrewyn, à la p. 26, et sa note 51, p. 25.)

Jacques-M. MALDAGUE
 Ancien élève de l'École Pratique des
 Hautes Etudes, Sorbonne - Paris.

LES DIVERS ASPECTS DE L'ÂME THERIOMORPHE

par M. Gouweloos

Les peuples que nous désignons sous le vocable impropre de " primitifs " se sont souvent imaginé une survivance " post mortem " qui se manifestait sous l'aspect d'un animal. Il est permis de se demander comment cette conception qui répugne si fort à notre raison et qui nous paraît si contraire à l'éminente dignité de l'homme, s'est fait jour chez eux.

Nous examinerons successivement :

- 1°) le climat psychologique dans lequel ces croyances sont écloses.
- 2°) leur nature exacte et leur délimitation.
- 3°) l'étude de ces croyances dans les civilisations où elles ont fleuri, et
- 4°) leurs parallèles dans le folklore européen.

Climat psychologique dans lequel sont nées les croyances à l'âme sous la forme animale.

Un ensemble d'observations se rapportant à des " civilisations primitives " permet de conclure que l'attitude mentale de l'homme qui appartient à ces sociétés est, vis-à-vis des animaux,

profondément différente de la nôtre. Les cultures supérieures ont, quelquefois, souvent même, gardé des survivances de cette manière autre de juger et d'estimer.

L'homme dit " primitif " fait corps avec l'ensemble des êtres et des choses et ne cherche nullement à s'en différencier. Un même flux de vie pénètre toute la nature. Par cette adhésion totale au milieu ambiant, par cette tentative de faire corps avec les aspects infiniment variés du monde qui l'entoure, le non-civilisé a créé une sorte de panthéisme inconscient dans lequel il a puisé son équilibre psychique. Alors que le civilisé tente le plus possible d'asservir la nature, l'homme des sociétés inférieures, tout au moins, celui des cultures les plus archaïques, essaye de s'y intégrer. Il a cru que tout ce qui était doué de mouvement, c'est-à-dire de vie, possédait au même titre que lui pensée, intelligence et sensibilité et il a prêté, par conséquent, des sentiments humains aux animaux et aux objets les plus divers de son environnement. Il est donc aisé de comprendre qu'à ce stade mental, les animaux soient mis à parité avec l'homme et se meuvent sur un plan parallèle. Ils participent tous du même instinct grégaire que les humains. L'identification des hommes et des animaux s'opère avec une extrême facilité, les métamorphoses les plus inattendues d'homme en animal ou inversement d'animal en homme se produisent avec une aisance déconcertante. Bien souvent, on établit des rapports entre des événements fortuits qu'on érige en certitude. C'est ainsi qu'un animal aperçu à plusieurs reprises à une place déterminée n'est parfois qu'un homme qui s'est ainsi transformé pour des raisons occultes.

Pour pouvoir subsister dans les lieux où il réside, le " primitif " a souvent dû faire appel à la puissance contraignante des forces magiques. Etant chasseur par nécessité économique plus encore que par goût, il a naturellement placé les animaux au premier plan de son attention et, dans le champ de son activité mentale, l'intérêt qu'il leur a voué est primordial. Les deux grandes constantes qui dominent la vie spirituelle de l'homme des sociétés inférieures, la religion et la magie, se trouvent étroitement mêlées dans les représentations mentales qu'il s'est fait

de certaines bêtes de la forêt. Tantôt, et c'est l'*attitude religieuse*, l'un ou l'autre animal est honoré, respecté, vénéré pour les qualités physiques ou psychiques dont il est possesseur, tantôt, au contraire, dans la *conception magique*, une attitude contraignante est adoptée à son égard, en agissant sur lui comme il serait fait sur un esprit ou un humain quelconque.

Il faut remarquer aussi qu'on n'a pas assez insisté sur les différences psychologiques que, dans les cultures relevant du domaine de l'ethnologie, nous pouvons constater entre les animaux domestiques ou apprivoisés et les animaux sauvages. Alors que l'animal sauvage est l'égal de l'homme, l'animal domestique est toujours plus ou moins considéré comme un parent inférieur de la tribu. Ce rôle lui vient du fait qu'il est source de richesse et symbole de puissance quel que soit le genre de vie ou le niveau de civilisation — primitif ou semi-primitif — atteint par ces peuples. L'animal est choyé et soigné comme le serait un enfant. On a pour lui des attentions délicates telles que le lavage des pis après la traite ou l'allumage des feux pour éloigner les insectes infectieux. Caractéristique est l'attitude qu'observent envers leur bétail à cornes les pasteurs nomades d'Afrique ou à l'égard de leur porcs les Néo-Guinéens et les Mélanésiens. En certaines régions de Nouvelle-Guinée, on va jusqu'à préférer le sacrifice d'un ennemi à celui de ces animaux et ceux-ci, qui ne servent nullement pour la consommation ordinaire, ne sont immolés qu'aux seules grandes fêtes religieuses. Chez les pasteurs nomades d'Afrique, hors les grandes cérémonies culturelles, on ne tue jamais le bétail qui, devenu étique, meurt de sa belle mort. " Le propriétaire connaît chaque bête de son troupeau, il passera des heures à masser la bosse d'un animal, à tourner ses cornes, à lui tresser un collier ou à célébrer ses mérites dans un chant de louange. Vingt-sept termes ne suffisent pas aux *Nuer* pour énumérer toutes les dispositions possibles de taches sur la robe du bétail. Un compliment délicat est " ma génisse " ou " mon taureau ". Qu'une bête favorite vienne à mourir, le chagrin de son maître est extrême et l'on connaît des suicides qui n'ont pas d'autre cause. " (1) *Ashley Montagu* note : " La

bonté envers les animaux est une constante presque universelle chez les primitifs, et principalement chez les peuples pasteurs. Quand, il n'y a pas si longtemps, quelqu'un suggéra à un chef hantou d'atteler ses bœufs à la charrue pour faciliter les travaux agricoles, celui-ci répliqua : " Comment pourrais-je être assez cruel pour les faire travailler. " (2) Chez les *Longarim*, " pasteurs, qui vivent dans la province d'Equatoria de la République du Soudan, tout jeune garçon doit, à la fin de la puberté, choisir un veau qui deviendra son animal favori. Pour le rendre familier, il lui frotte chaque jour le dos avec de la bouse. Ainsi commence un long processus d'identification entre l'homme et l'animal. L'identification sera plus ou moins intense selon que le veau sera un jour châtré ou non. Devenu vieux, le bœuf favori est abattu et mangé par son " père " au cours d'un repas rituel avec ses compagnons d'âge, et il est remplacé. Le taureau favori, au contraire ne sera jamais tué, sauf sur le tombeau de son " père " et un homme ne peut avoir qu'un seul taureau favori pendant sa vie. L'homme sera souvent désigné par le nom de son taureau favori et, avec le temps, son propre nom sera oublié. Lorsqu'un taureau favori combat une autre bête, son " père " doit tuer celle-ci sur-le-champ, et lorsque deux taureaux favoris se battent, leurs " pères " doivent le faire aussi. A la mort du taureau, son père s'expose à divers dangers, en chassant ou en combattant; il doit porter le deuil comme pour la mort d'un proche parent; il arrive même qu'il se suicide.

L'identification du bétail et des hommes se manifeste fréquemment dans l'aire de la civilisation de la lance, mais rarement d'une manière aussi individualisée que chez les *Longarim*. Les *Dinka* établissent une analogie entre la vie humaine et celle du bétail, nous dit M. Godfrey Lienhart. Aussi les hommes imitent-ils le bétail. Le geste des bras courbés qui évoque les cornes est jugé très élégant et répété fréquemment dans les danses. Dans certaines de celles-ci, les filles et les garçons se livrent

(1) D. Paulme : Les Civilisations africaines, P.U.F. 1953, Que sais-je ? p. 71.
(2) Ashley Montagu : Les premiers Ages de l'Homme (trad. Man, his first million years) Marabout Université, Ed. Gérard, Verviers, 1964, p. 174.

à une imitation très stylisée du comportement des vaches et des taureaux. Au Rwanda, les femmes des grands chefs portent des parures en cuivre qui rappellent les cornes et leur démarche a un rythme bovin. " (3).

Ces manifestations de la vie affective des " primitifs " se laissent encore deviner d'autre manière. Certains d'entr'eux conservent auprès de leur case un grand nombre de petits animaux apprivoisés qu'ils nourrissent et élèvent pour leur plaisir. Les femmes prennent même de toutes jeunes bêtes au sein. Cette dernière pratique a été observée sporadiquement en Australie (dingos), en Nouvelle Guinée (porcelets) et en Amérique du Sud (jeunes singes). Les films ethnographiques et les documentaires ainsi que la photographie ont popularisé ces images.

Cette collusion continuelle entre le monde humain et le monde animal a permis l'éclosion de divers mythes et contes étimologiques qui nous font entrevoir l'existence de certaines pratiques de bestialité. Les accouplements de femmes et d'animaux ne sont pas rares dans les traditions primitives. La mythologie classique, également, y fait souvent allusion (Léda besognée par Jupiter transformé pour la circonstance en cygne; Pasiphaé, montée par le taureau de Crète grâce à l'entremise de Dédale qui fabriqua la vache d'airain pour favoriser l'accouplement). A l'époque historique encore, Hérodote nous parle de la femme de Mendès — une prêtresse, vraisemblablement — luttée par le bouc sacré. En Egypte encore, les femmes s'ouvraient symboliquement au Taureau Apis à l'intérieur du temple qui lui était consacré.

Dans la mythologie classique, deux mobiles psychologiques justifient les métamorphoses d'humains en animaux. Nous pouvons citer pour une part, *la vengeance* et, pour l'autre, *la crainte* d'un dieu ou d'une déesse.

On peut étudier les rapports étroits qui, dans les sociétés primitives, lient l'homme à l'animal.

(3) J. Maquet : Les Civilisations noires, Marabout Université, Gérard, Verviers, p. 175/177.

- 1°) par les assertions de certains indigènes aux ethnologues qui les observaient,
- 2°) par les pratiques des peuples chasseurs,
- 3°) par l'analyse des diverses formes de totémisme (individuel, clanique, tribal) et du nagualisme appelé actuellement, de préférence, tonalisme,
- 4°) par les usages en vogue dans certaines sociétés secrètes,
- 5°) par la connaissance des mythes et par l'ensemble de la littérature orale des non- et des demi-civilisés,
- 6°) par l'étude de certaines manifestations sociales telles que les danses magiques imitatives ainsi que par la connaissance des arts primitifs,
- 7°) par la zoolâtrie.

Cette répartition n'est qu'un mode de classification commode mais nécessairement arbitraire du fait de l'infinie diversité des manifestations de la vie sociale. Celles-ci, qui s'interpénètrent ou s'imbriquent à chaque instant forment, en vérité, un tout insécable. Des croyances peuvent d'ailleurs être souvent similaires de tribu à tribu mais jamais exactement semblables et leur intensité varie selon les peuples et les régions. Si pensée et conception sont pareilles, leurs modes d'application sont divers. Nous nous sommes abstenus de nous livrer à une énumération fastidieuse d'exemples qui engendrerait une monotonie désolante et nous ferait perdre la vue d'ensemble du sujet. Nous traiterons donc, très brièvement, chacun des sept paragraphes précités, en nous limitant à ce qu'ils ont, sinon d'universel, du moins, en raison du phénomène de la convergence, de largement répandu dans les civilisations dites primitives et ceci nous permettra de mieux comprendre la conception d'une survivance animale post mortem chez ces peuples.

- 1°) *Assertions de certains indigènes et des ethnologues qui les étudièrent.*

Selon les affirmations de nombreux ethnographes, certains primitifs s'identifieraient *en nature et en essence* à une espèce animale bien déterminée. Cette opinion est souvent liée à des phénomènes sociaux d'ordre totémique mais elle existe aussi

indépendamment d'eux. Pour affirmer l'identité entre l'homme et l'animal, l'aspect extérieur reste secondaire, seule importe l'essence. Cette différence capitale sépare les primitifs de nous; nous affirmons ce que nous voyons (observation), eux, ce qu'ils savent être (savoir traditionnel). Il faut voir là, le secret des innombrables transformations d'hommes en animaux et vice-versa, qui émaillent tant de croyances et de mythes primitifs. Il chaut peu de savoir si les bêtes sont des hommes déguisés ou de véritables animaux car l'intention psychologique reste la même. L'homme déguisé tente de s'identifier totalement à l'animal et croit l'être devenu. Dammann reproduit une citation d'Ittmann : " Un chasseur Mbo dit à ce sujet : " Quand tu vois dans ce pays des traces de buffle, sache que ce sont des traces de mon ami X; ne les suis pas, de peur qu'il n'arrive quelque chose à mon ami ! " Ou encore : " Si, au cours de votre chasse, vous rencontrez des buffles accompagnés de hérons blancs, ne tirez pas car ces buffles sont mes compatriotes. Tuez tous les buffles que vous voulez s'ils ne sont pas accompagnés d'oiseaux blancs, car ce sont des bayôngs. " (4) Mme Eveline Lot-Falck a noté, au sujet des transformations d'êtres humains en bêtes sauvages, les constatations suivantes : " Seule l'enveloppe extérieure varie, entre l'homme et l'animal, il n'y a pas mutation d'essence, mais simple différence de peau. " (5) " En fait s'il y a passage d'un monde à un autre, la distinction n'existe pas entre hommes et animaux. " (6) Pour sa part, Jean-Paul Roux écrit : " Pour les Altaïques, la vie est une : la force vitale (notre âme) imprègne chaque élément de l'univers; en particulier, les animaux et les hommes ont une constitution identique, rien ne les sépare qu'en

(4) E. Dammann : *Les Religions de l'Afrique*, Payot, Paris, 1964, p. 51 citant Ittmann : « Die Religion im vorderen Kamerun » (manuscrit) p. 263.

« Les Bayôngs sont une tribu éloignée. »

(5) E. Lot-Falck : *Les Rites de Chasse chez les Peuples sibériens*, Gallimard, 1953. « L'Espèce humaine », p. 31.

(6) E. Lot-Falck : *ibid.*, p. 20/21.

(7) J. P. Roux : *La Danse chamannique de l'Asie Centrale dans « Les Danses sacrées » « Sources Orientales »* éd. du Seuil, 1963, p. 301.

apparence." (7) Aussi à l'encontre des civilisés, l'homme des sociétés inférieures croit que certains animaux partagent avec lui le privilège d'avoir :

- a) une intelligence,
- b) une organisation sociale et la répartition du travail qu'elle implique,
- c) un langage.

Ces croyances nous sont attestées par les dires des indigènes qui furent notés par les ethnographes (pensée individuelle) et par les mythes que ces derniers ont recueillis (pensée collective). Nous ne pouvons assigner à ces croyances une région culturelle déterminée car elles se rencontrent sporadiquement dans les civilisations primitives les plus diverses.

a) *L'intelligence.* — De nombreux peuples de culture inférieure considèrent l'animal comme égal sinon supérieur en intelligence à l'homme. Cette constatation fut déjà effectuée, au XVIII^e siècle, par le Père Lafitau. " Pour les bêtes, ils (les sauvages) jugent par leurs opérations qu'elles ont beaucoup de raison et beaucoup d'esprit. " Cette affirmation un peu vague du père de l'ethnologie française fut corroborée pour la même région (Amérique du Nord) par des chercheurs comme Skinner et Teit. La même croyance à l'intelligence quasi-humaine de l'animal est commune aussi à d'autres contrées du monde telles l'Australie, l'Indonésie ou l'Afrique.

b) *Organisation sociale.* — Certains primitifs ont également cru que les animaux avaient une organisation sociale analogue à celle des humains. Comme eux, ils se livraient à des activités diverses : la cueillette, la chasse, la guerre ou le travail. Comme les hommes encore, ils possédaient parfois un chef ou un roi. (Ex. : les Naskapi) " Notons à titre de curiosité — écrit Dammann — qu'il y a eu en Ethiopie des gens qui croyaient que les colobes (espèce de singes), allaient nuitamment dans les églises et célébraient les services religieux. " (8)

(8) E. Dammann : Les Religions de l'Afrique, Payot, Paris, 1964, p. 54.

c) *Langage.* — Que l'animal parlât aux temps premiers du monde, c'est chose que peu de " primitifs " contesteront. Les mythes qui, à l'encontre des contes, sont objet de croyance, en témoignent sur toute l'étendue des terres relevant des recherches ethnologiques. Les animaux perdirent l'usage de la langue des hommes parce que, pour des raisons qu'explique le mythe, ils cessèrent, un jour, tous rapports avec eux. Ils conservèrent, cependant, l'entendement de l'idiome des hommes, ce qui leur permit de comprendre les conjurations et prières que leur adressaient certains magiciens. Selon de nombreux mythes, les singes ne sont que des hommes dégénérés, ravalés sous le coup d'une malédiction antique ou ayant simplement adopté un autre mode de vie. On comprend mieux, dès lors, l'affirmation des Bushmen 'Xam selon laquelle les babouins parleraient entr'eux, de nos jours encore, la langue des hommes. V. Ellenberger note : " Les Bushmen du Gariép (Orange) imaginaient qu'au commencement de toutes choses, tous les animaux, aussi bien que les Bushmen eux-mêmes, étaient doués des mêmes attributs humains, parmi lesquels le don de la parole. " (9) Quelquefois, les peuples dits " primitifs " croient que les animaux possèdent un idiome bien à eux que, seuls, le chaman, l'homme-médecine ou le sorcier sont aptes à comprendre.

2^e) *Pratiques des peuples chasseurs.*

Les rites des peuples chasseurs à l'égard des animaux se manifestent de la manière la plus caractéristique dans les cultures arctiques, chez les Indiens d'Amérique du Nord, les chasseurs d'Afrique ainsi que chez les Proto-Malais. Nous pouvons les considérer comme typiques d'un état d'esprit où l'animal est mis sur un pied d'égalité avec l'homme. Ils peuvent être de caractère coercitif ou de caractère apotropaique. Les rites coercitifs ont trait à l'animal vivant, les rites apotropaiques à la bête morte. Au cours des premiers, on conjure l'animal de se laisser prendre tout comme s'il était susceptible d'entendre le

(9) V. Ellenberger : La Fin tragique des Bushmen, Amiot-Dumont, Paris, 1953, p. 208/209.

langage des humains. On l'assure qu'un bon traitement sera réservé à ses ossements et qu'on lui donnera de copieuses offrandes funéraires. On pratique également envers lui la duplicité, la ruse et la duperie. Les rites apotropaïques ont pour but de se protéger contre les dangers qui résultent pour le chasseur de cette mort même. On accomplit des pratiques de conciliation et de contrition pour l'apaisement des Mânes de la victime. Les rites apotropaïques constituent d'ailleurs, selon les lieux et les régions.

- a) une protection contre l'âme ou la force vitale de l'animal tué
- b) une protection contre les semblables de l'animal désireux de tirer vengeance du meurtre
- c) une protection contre les esprits de l'espèce.

Il faut noter aussi les étranges alliances qu'accusent certains peuples chasseurs avec des bêtes fauves déterminées. Ceci est particulièrement caractéristique chez certains autochtones sibériens. " Un *Ghiliak* ne chassera jamais un animal déjà poursuivi par un tigre et, en retour, le tigre n'attaquera jamais l'homme. Si les *Tchouktchi* laissent en paix les loups, ceux-ci ne dévasteront pas les troupeaux de rennes. Lorsque le *Golde* aperçoit les foulées du tigre en chasse, il se garde bien d'empiéter sur son terrain et s'en va quêter ailleurs. Le gibier poursuivi et tué par un fauve lui appartient légalement et nul ne songerait à s'approprier sa prise même s'il l'a abandonnée. " (10)

3) Totémisme sous ses divers formes.

Le totémisme est un phénomène qui présente une infinie diversité de formes. Sa connaissance est de la plus haute importance pour l'étude qui va suivre car lorsque les morts se transforment, que leur âme ou une de leurs âmes émigre, c'est le plus souvent dans le corps de l'animal totem que la métamorphose ou la réincarnation s'accomplit. Les multiples aspects qu'assume le totémisme ont cependant, sous toutes les latitudes,

(10) Ev. Lot-Falck : op. cit. p. 36

un même trait fondamental. Partout où il apparaît, s'affirme la croyance à une affinité ou à une alliance entre un clan humain et une espèce animale déterminée. Ces deux entités ont très souvent un ancêtre animal commun. Le groupement humain prend le nom de l'animal totem et ce nom est pour nous capital car il nous permet alors de conclure à l'existence irréfutable de totémisme. On a établi une distinction entre les régions géographiques où le totémisme se présente sous un aspect plus caractéristique, telles l'Australie et l'Amérique du Nord et celles où il apparaît sous une forme dégradée, plus corrompue et plus aberrante. Le problème nous semble en ce sens mal posé. Il n'y a nullement eu dégénérescence ou abâtardissement d'un totémisme originel. Tout au contraire, il existe une polygénèse totémique qui est la résultante d'un conglomérat de faits locaux qui se présentent diversement amalgamés selon les lieux et les régions. Le totémisme peut revêtir un aspect collectif (tribal, de phratrie, clanique, familial, sexuel) ou individuel. Tout homme peut posséder deux ou plusieurs totems mais le totem clanique est presque toujours transmis par voie maternelle. Tout au contraire, le totem tribal, moins commun, est souvent un legs paternel. Quant aux totems de phratries, ils sont très rares et ne se manifestent à notre connaissance que chez quelques petits groupements australiens. La détermination de l'origine des pratiques totémiques nous permettrait d'établir de manière irréfutable si un totémisme collectif a précédé un autre de caractère individuel ou au contraire, s'il n'en est que l'extension. Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble, cependant, qu'il faille se rattacher à cette dernière opinion. Ce totémisme individuel se caractérise par des rapports personnels avec l'animal totem, la croyance à son rôle de protecteur ou à un alter ego animal. Une forme caractéristique de ce totémisme individuel est le nagualisme ou tonalisme. (11) On peut le définir comme une alliance occulte

(11) Dammann, à la suite de Haeckel, emploie le mot tonalisme au lieu de nagualisme qu'il vaut mieux réserver au déguisement animal (de l'aztèque *naoualli*, « déguisement, chose voilée », tonalisme, de l'aztèque *tonalli*, « destin de quelqu'un, âme, jour. »)

personnelle que certains individus en Amérique du Sud et en Afrique notamment contractent avec un animal au cours d'un pacte scellé par le sang. Dès lors, à la première injonction, la bête est chargée de tuer les ennemis de l'homme mais la mort de l'un entraîne automatiquement la mort de l'autre. Voir les exemples que donne Wilbois chez les Boulou du Cameroun. (12) L'organisation sociale des groupements humains pratiquant le totémisme est généralement dominée par l'impératif mystique du tabou et par la pratique de l'exogamie. Il est généralement d'usage dans le traité d'ethnologie d'affirmer que l'animal est taboué par son clan mais il convient de donner à cet égard quelques précisions. En effet pour certains groupements humains le meurtre de l'animal est interdit, pour d'autres, au contraire, la défense porte non sur la mise à mort, mais bien sur la manducation du totem. L'exogamie est un phénomène social qui est souvent lié de manière indissoluble au totémisme. Il peut cependant y avoir de l'exogamie sans totémisme tout comme il peut exister du totémisme sans exogamie. Les exemples en sont, cependant, rares (Kakadu d'Australie) Cette exogamie est une preuve à l'appui de la consanguinité entre les membres d'un groupement humain et d'une espèce animale déterminée. Épouser une personne du même totem reviendrait en quelque sorte à épouser sa propre sœur.

4) *Usages en vogue dans certaines sociétés secrètes.*

Les sociétés secrètes qui sont si répandues dans les civilisations des petits agriculteurs matriarcaux, contiennent enclaves nombre de croyances et de rites qui nous prouvent l'importance du rôle tenu par les animaux dans la vie mentale des peuples " primitifs ". Si ces groupements secrets ont un but politique et judiciaire des plus importants, ils n'en baignent pas moins dans une atmosphère mystique et religieuse qui est source des mystérieux rapports que ces sociétés détiennent avec des animaux. La plupart — en Afrique notamment — témoignent d'une

(12) Wilbois : Le Cameroun, Payot, Paris, p. 88.

zooanthropie caractéristique (Aniota des Rabali, Hommes-Léopards de la Sierra Leone, du Libéria, du Cameroun, toutes sans liaison entr'elles, Hommes-Panthères de la région de Yabassi, Hommes-Crocodiles.)

5) *Connaissance des mythes et de l'ensemble de la littérature orale des non et des demi-civilisés.*

Chez les peuples évolués, le mythe tend vers l'histoire et devient poésie épique. Il est alors absorbé par la littérature et son contenu religieux se trouve vidé de tout élément affectif. Au contraire, chez les peuples dits " primitifs ", le mythe replonge l'homme aux origines des temps mais les actions accomplies par les êtres mythiques témoignent de leur puissance jusqu'à l'époque présente. Il importe à certains moments de renouveler ces actions afin de maintenir l'ordre pré-établi. Ces êtres mythiques peuvent être tantôt hommes, tantôt animaux et se transformer au gré de leur fantaisie car ils participent à la fois de l'une et de l'autre nature. Tels sont entr'autres les *Dema* des Marind 'Anim (côté Sud de la Nouvelle Guinée ex-hollandaise, act. Irian) qui donnent alternativement naissance à divers animaux et à des enfants humains. Ils ont créé tous les éléments qui constituent la civilisation de ces " primitifs ". Cet univers fluide où la métamorphose est la règle est le monde mythique des Australiens, des Papous et des Mélanésiens. A chaque instant le mythe dont l'autorité fait loi surgit dans l'esprit de ces hommes. Cet univers mythique est cependant moins caractérisé en Afrique où l'accent est plutôt mis sur les ancêtres directs que sur les étranges créatures des origines ou sur les fondateurs biologiques des clans. Néanmoins, dans les récits d'Afrique, comme dans nos contes populaires, les transformations d'animaux en hommes et vice-versa sont fréquentes, mais alors que chez nous, ce n'est qu'une vague survivance, témoin d'un passé mort qui charme de manière désuète notre esprit, chez le Noir resté plus près des sources mythiques, surgit tout un monde étrange qui s'anime la nuit, aux lueurs des feux de veillées, et qui crée un état réceptif inconnu de nos civilisations usées.

Les proverbes des "peuples sans écriture" témoignent également d'un parallélisme étroit entre les mœurs des bêtes et celles des humains. Une observation très vive du monde animal s'y décèle et les hommes les citent maintes fois pour justifier leur propre comportement.

Il faut noter également l'importance des "tricksters" — animaux dans les mythologies primitives.

6) *Etude de certaines manifestations sociales telles que danses magiques imitatives et arts primitifs.*

Le réseau de croyances qui entoure les animaux et la puissance de fascination qu'ils exercent sur l'esprit des primitifs se traduisent également dans les arts de ces peuples. Ne citons, pour mémoire, que les masques d'animaux en usage dans les grandes fêtes tribales, et les cérémonies d'initiation ainsi que dans les sociétés secrètes. Dans certains masques, les traits animaux s'agglutinent parfois de la façon la plus hallucinante avec des aspects humains. Quant aux danses primitives, elles sont ou mimétiques ou représentatives du déroulement d'une action. Dans le premier cas, elles miment le comportement des animaux selon la vieille croyance magique que le semblable agit sur le semblable (*similia similibus*). C'est probablement pour aider de manière permanente à la multiplication du gibier — ours, sangliers, bisons, rennes — ou pour mieux réussir la chasse que des sorciers aux masques d'animaux furent représentés dansants sur les parois des grottes et des cavernes à la fin du Paléolithique. (grotte des Trois Frères) (13) Actuellement, chez les tribus les plus primitives restées au stade de la cueillette et de la chasse, chez les Australiens, les Veddas, les Fuégiens, les Boschimans, les danses mimées témoignent d'une observation fouillée et pénétrante des attitudes de l'animal. Ne citons, pour exemple, que

(13) Dans l'Union Sud-Africaine, des peintures rupestres nous montrent indubitablement l'usage de masques-animaux dans des cérémonies préparatoires à la chasse.

la danse de l'oiseau *Karapu* chez les Yaghan. (14) Mentionnons également, chez les peuples pratiquant une forme de totémisme, le désir, lors des fêtes tribales, de ressembler et de s'identifier par la parure et le tatouage à l'animal clanique. (Ex. Omahas)

7) *Zoolâtrie.*

La zoolâtrie dépasse de loin le cercle des groupements dits primitifs. On la trouve pratiquée par des peuples très évolués qui ont créé des civilisations remarquables et originales (Egypte, Inde, Afrique du golfe de Guinée, etc.) Cependant, l'idée de diviniser certaines espèces animales émerge déjà de cultures très inférieures. Chez les tribus finno-ougriennes, en Sibérie occidentale, l'ours est généralement adoré pour lui-même comme divinité puissante d'origine céleste.

Aux sources des plus anciennes civilisations du Proche-Orient, les dieux étaient souvent conçus sous un aspect animal. Certains historiens en ont conclu à l'existence de totémisme aux époques préhistoriques mais ces assertions restent fort conjecturales et sujettes à caution. Ces dieux-animaux s'anthropomorphisèrent lentement au cours des siècles et il en résulta petit à petit, dans les représentations, des formes hybrides où le corps du dieu fut surmonté de la tête de l'animal dont il était issu. Enfin, l'animal devint l'attribut du dieu et fut couché à ses pieds; d'autres fois, son protome fut représenté dans la coiffure dont s'ornait la divinité. Cependant en Egypte, jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique, certains animaux conservèrent un caractère sacré. En sont témoins leurs nécropoles découvertes en Egypte (chats aux environs de Sakkara, babouins dans la cité des morts à Thèbes, "grotte des crocodiles" près d'El Amarna, etc.)

(14) Baradat fait une observation analogue chez les populations primitives du Cambodge: « Les Pear de l'Ouest et les Samré en général ont conservé des danses singulières, liées à la présence d'un animal représenté par un de ses attributs dominants et où l'essentiel de la pantomime est dans l'imitation plus ou moins parfaite des gestes de l'animal » (cité dans *Les Danses sacrées, Sources orientales*, aux éd. du Seuil, 1963, p. 348).

Les premières traces d'un culte zoolâtrique se découvrent chez les Badariens qui nous ont livré des tombes contenant des squelettes de bœufs, de moutons et de chèvres enveloppés dans des nattes ou des tissus de lin. Les Grecs se sont moqués de ces cultes de l'Égypte et au III^e siècle de l'ère chrétienne, *Clément d'Alexandrie* n'épargna pas ses sarcasmes aux temples égyptiens élevés en l'honneur des animaux sacrés.

Nature exacte et délimitations de la croyance

Les aspects culturels précédents nous mettent en présence d'une innombrable variété de croyances, d'usages et de rites qui, dans les civilisations les plus diverses, témoignent de rapports étroits entre l'homme et le monde animal. En face de cette vision d'un univers spirituel si différent du nôtre, il nous est plus aisé de nous imaginer l'âme humaine sous un aspect thériomorphique.

Pour l'étudier, il convient de se livrer

- 1) à l'examen critique des sources qui nous permettent de connaître cette croyance,
- 2) d'en fixer la délimitation et la nature et enfin,
- 3) d'établir son analogie avec d'autres conceptions similaires qui nous mettent à même de déceler une mentalité différente de la nôtre et de nous éclairer partiellement sur son mécanisme psychologique.

1°) *Examen critique des sources qui nous permettent d'étudier la croyance à la survivance thériomorphique.*

Afin d'établir une discrimination parmi les renseignements fournis, il importe de faire jouer toutes les ressources de la critique ethnologique. Celle-ci doit porter :

- a) sur la formation technique de ceux qui nous ont livré les renseignements,
- b) sur le choix des informateurs indigènes,
- c) sur l'état d'esprit de ces informateurs.

a) Formation technique de ceux qui nous ont renseignés.

Remarquons en premier lieu, qu'en présence d'un peuple déterminé, voyageurs, missionnaires ou ethnographes n'ont pas toujours établi avec la précision nécessaire, la croyance indigène. Une grande prudence se justifie dans l'utilisation des sources car l'attention des auteurs a été plus attirée par le fait même de la métamorphose animale que par une connaissance exacte de ce qui, dans l'individu, était susceptible de se transformer. Bien souvent, les observateurs ont parlé de transmigration, là où il s'agissait d'une mutation du cadavre. Quelquefois, la diversité des réponses fournies dépend de la manière dont le chercheur a posé les questions et dont il a interprété les répliques. Une méconnaissance de la langue a souvent été une cause supplémentaire d'erreurs. L'ethnographe peut influencer l'indigène de diverses manières, entr'autres en agissant sur lui par voie d'autorité ou d'intimidation et en l'obligeant à parler. Bien souvent également, le " primitif " répondra avec une condescendance hypocrite car l'homme a toujours considéré ses croyances religieuses comme son bien le plus précieux et, par une pudeur naturelle, il a tenu à sauvegarder son héritage spirituel de l'examen inquisiteur et quelque peu ironique de personnes appartenant à une culture supérieure. A l'enquêteur de déceler !

b) Choix des informateurs indigènes.

Il est des plus importants car les natifs qui abandonnèrent leur tribu pour se placer au service des Européens, qui furent réquisitionnés, engagés dans une armée coloniale ou encore, convertis par les missionnaires, déforment souvent en toute bonne foi leurs réponses. Chez le " primitif " qui mène encore, pour peu de temps, la vie ancestrale, ces réponses dépendent essentiellement du degré d'intelligence et de la vivacité d'esprit de l'individu soumis à l'interrogatoire.

c) Etat d'esprit des informateurs indigènes.

Il est différent du nôtre. Nombre de croyances témoignent du peu de précision de la pensée indigène pour qui la tradition fait force de dogme. Par paresse intellectuelle, les " primitifs "

ne cherchent guère à passer outre l'héritage transmis. En ce qui concerne, précisément, la survivance humaine sous l'aspect animal, leurs idées ne se présentent pas avec une absolue clarté et selon les normes de la raison. Elles se juxtaposent souvent au lieu de s'exclure et il en résulte pour nous une inextricable confusion.

2) *Délimitations et nature de la croyance sous son aspect le plus général.*

Chez aucun peuple du monde, la croyance à la survivance humaine sous une forme animale n'est unique et exclusive. Partout où elle apparaît, elle se présente mêlée à d'autres représentations (principes vitaux, double, appartenances, etc.) Des observations de ceux qui vécurent au contact des peuples sans écriture, on peut déduire que certains de ces groupements humains considèrent l'animal comme le défunt transformé ou réincarné tandis que d'autres ne voient en lui que le messager des morts et des ancêtres. L'exemple des Wa-Kikuyu est, à cet égard remarquable. Cette tribu considère le serpent et d'autres animaux comme ayant un rapport mystérieux avec les esprits. Quand un serpent entre dans un village, le peuple lui offre du lait et de la graisse. Les serpents ne sont pas réellement les esprits eux-mêmes mais leurs messagers qui viennent avertir des malheurs futurs et annoncer qu'une offrande aux esprits serait opportune (15). Les deux idées contradictoires, l'animal-ancêtre et l'animal-messager, peuvent parfois se développer au sein d'une même tribu. Décrivant les croyances des Ba-Ronga, le missionnaire, Junod écrit : " Il semble quelquefois qu'ils (les serpents) soient

(15) W.D. Hamby : *Serpent-Worship in Africa*, Chicago, Field Museum of Natural History, Publication 289, Anthropological series, XXI, 1, 8 p. 34/35 « The Wakikuyu regard the snake and some other animals as having a mysterious connection with spirits. When a snake enters a village, the people offer it milk and fat. The snakes are not exactly the spirits themselves, but their messengers, who give warnings of future evils and come to indicate that an offering to the spirits will be opportune ».

confondus avec les dieux (16) eux-mêmes. " Pour prouver son assertion, il donne quelques exemples témoignant de manière irréfutable que les serpents sont identifiés aux ancêtres. Cependant, d'autres traits lui font penser " que l'on ne saurait raisonnablement identifier les serpents envoyés par les dieux avec les dieux eux-mêmes, ni affirmer que les Noirs croient en une métempsychose régulière. " En désespoir de cause, pour tenter de rationaliser le problème, il conclut à une probabilité d'" incarnations temporaires " (17) Cette apparente contradiction ne provient pas de la faiblesse d'observation de l'auteur qui est d'ailleurs un admirable ethnographe, mais doit chercher son origine dans une naturelle confusion de la pensée indigène en cette matière. Un autre observateur, note que chez les Matabélé du Sud-Est africain, certains individus pensent que c'est le corps du mort qui se transforme en serpent tandis que, selon d'autres, les serpents seraient plutôt les messagers des ancêtres. " (18).

En Angola, deux garçons Bailundu, interrogés, " affirment que le lion était considéré comme un puissant vieillard. " Un autre informateur déclare cependant que " lions et léopards sont les chiens de garde des vieillards décédés. " (19) En un lieu fort éloigné de là, le golfe de Guinée, les Pongo et Douala, affirment " que les " bedimo " (ancêtres) peuvent transformer un mort en insecte, en oiseau ou en animal, si ce dernier apporte avec lui de la désobéissance ou de l'orgueil. Ils peuvent aussi porter préjudice aux vivants en leur envoyant des limaces, de

(16) Le mot « dieux » est employé ici dans le sens d'ancêtres.

(17) Junod : *Les Ba-Ronga*, Neuchâtel, 1899, pp. 397/398.

(18) P. Nielson : *The religious Ideas of the Matabele*, Proc. Rhodesia Science Association, 1912 p. 161, repris par Hamby: op. cit., p. 29 : « Some say that the body itself changes into the snake. Others have the idea that snakes are only messengers ».

(19) W.D. Hamby : *The Ovimbundu of Angola*, Chicago, Field Museum of Natural History, Press Public, 329, Vol. XXI, n° 2, 1934, p. 262. « Two Bailundu boys said that the lion was considered to be a powerful old man ». « One of my informants said that lions and leopards are watchdogs for old men who have died ».

petits animaux, des lézards ou des oiseaux (hiboux) " (20). Les exemples précédents nous permettent donc de mieux admettre le fait que dans certaines sociétés humaines, les animaux sont en rapport étroit avec les morts sans que nous puissions toujours discerner la nature exacte de ce rapport. Il convient donc d'observer ces croyances avec une grande circonspection et une extrême prudence. Ces réserves faites, la survivance humaine sous un aspect thériomorphique se manifeste selon les peuples et les régions, sous la forme de trois croyances similaires d'aspect et qui s'interpénètrent souvent mais n'en sont moins différentes en leur essence. Parfois, nous assistons à :

- a) la transformation du cadavre ou de l'une de ses parties en une bête déterminée, d'autres fois à
- b) la matérialisation de l'esprit, de l'âme ou de l'une des âmes du mort en un animal ou encore à
- c) la transmigration parfois définitive mais le plus souvent temporaire d'une des âmes dans un animal.

Il convient encore de répéter que l'on ne saurait assez se mettre en garde contre les affirmations des ethnographes. Ne citons qu'un exemple. Traitant des Masai, Hollis, Merker et Johnston donnent une opinion divergente sur le sujet.

- 3°) *Comparaison de ces croyances avec d'autres conceptions similaires ou connexes qui nous mettent à même de les mieux comprendre en même temps que de déceler une mentalité différente de la nôtre.*

Ces diverses croyances sont connexes à d'autres d'aspect similaire et dénotent une attitude mentale de caractère émotionnel et affectif autre que celle des peuples de civilisation supérieure. Nous ne nierons pas que, dans notre pensée, demeure également un fonds d'irrationnalité qui apparaît plus visiblement dans les couches inférieures incultes de nos populations rurales mais il ne s'agit là que de survivances qui n'affectent en

(20) M. Nicod : La Vie mystérieuse de l'Afrique noire, Payot, Lausanne, 1943, p. 38/39.

rien les grandes lois qui régissent notre esprit. Or, il n'en est pas du tout de même des peuples dits " primitifs ". Nous citerons quelques croyances parallèles à celles que nous étudions, persuadés de mieux éclairer ainsi notre sujet.

Le " primitif " croit que l'homme vivant, tout comme le cadavre, a le pouvoir d'opérer diverses transformations. Ainsi, certains individus, plus particulièrement des sorciers, peuvent :

- 1°) se muter, se transformer en animal,
- 2°) envoyer leur âme dans un animal,
- 3°) commander à un animal et le faire exécuter leurs ordres,
- 4°) transformer un autre homme en animal et le faire obéir servilement à leurs injonctions,
- 5°) vendre à un individu ordinaire une " médecine " qui lui permettra de se transformer ou de s'incarner en un animal afin de tirer vengeance d'un ennemi.

Mais, chez l'homme vivant, de même que chez le mort, on ne sait pas toujours si l'âme s'incarne ou se métamorphose en une bête de la forêt.

J. Boulnois écrit : " Les " Sorciers " sont des indigènes, hommes ou femmes, possédant la faculté de commander à volonté à leur " Double ", le " Zouhou ", de quitter momentanément leurs corps et d'y revenir. Bien plus, ils peuvent donner à ce Zouhou la forme qui leur convient, comme celle d'un animal : panthère, serpent, caïman, etc... Le corps du sorcier demeure à l'endroit précis où le Zouhou l'a quitté, cependant, le corps et le Zouhou restent liés l'un à l'autre. Ainsi, ce Zouhou a pu se métamorphoser en panthère et un chasseur a pu tuer la panthère ou la blesser; le corps du sorcier, à distance, mourra au même instant et des mêmes blessures. Inversement, si le sorcier tombe malade, se trouve blessé ou meurt, l'animal où le Zouhou s'est incarné est solidaire des mêmes accidents. Seul, le Zouhou demeure invulnérable. La forme que prend ce Zouhou n'est donc pas une apparition de nature immatérielle mais, le plus souvent, dans l'esprit des Guérés, une usurpation du corps d'un animal où s'est provisoirement incarnée l'âme du sorcier. Le Zouhou

des sorciers peut pénétrer dans le corps d'un homme, et, à côté de cet homme, agir à son insu. Cet homme est possédé du diable et capable de tous les méfaits qu'il plaira au Zouhou du sorcier de lui commander. Fait beaucoup plus grave encore, si les sorciers, de leur vivant, imposent leur âme à l'indigène choisi qui accomplit les crimes à leur place, le Zouhou des sorciers morts est susceptible d'agir de la même façon en attendant de s'incarner définitivement pour une nouvelle vie, chez un nouveau-né de sa propre famille qui deviendra, lui, un véritable sorcier (21).

On peut juger de l'imprécision du texte :

d'une part... " ils peuvent donner à ce Zouhou la forme qui leur convient comme celle d'un animal... " puis, plus loin,

" ce Zouhou a pu se métamorphoser en panthère... "

et d'autre part, en contradiction absolue avec les textes précédents : l'auteur dit :

... si le sorcier tombe malade, se trouve blessé ou meurt, l'animal où le Zouhou s'est incarné est solidaire des mêmes accidents "

" La forme que prend ce Zouhou est, le plus souvent, dans l'esprit des Guérés... une usurpation du corps d'un animal où s'est provisoirement incarnée l'âme du sorcier "

L'indigène de certaines sociétés d'Afrique ne voit aucune difficulté à croire que de la matière brute animale soit capable de se transformer en organisme vivant pour autant qu'il y ait une vague similitude dans l'apparence extérieure. Lors des rites de la puberté, les Manja de l'Oubangui, tout comme de nombreux autres peuples, pratiquent la clitoridectomie. Au cours de la cérémonie, une vieille femme tire les parties sexuelles, tranche le clitoris et les petites lèvres et les jette dans la rivière où elle sont censées se transformer en sangsues. (22) Ce témoignage éclaire d'une singulière lueur cette mentalité et aide à la compréhension d'une métamorphose du cadavre en bête de la brousse.

(21) J. Boulnois : Gnon-Sua, Dieu des Guérés, Coll. de l'Ancre, L. Fournies, Paris, 1933, p. 93/94.

(22) A.M. Vergiat : Les Rites secrets des Primitifs de l'Oubangui, Payot, Paris, 1936, p. 109.

Que, de même, l'âme puisse se matérialiser, d'autres croyances similaires nous permettront de le mieux comprendre. Ainsi, chez tous les " primitifs ", la sorcellerie est considérée comme la manifestation d'une énergie qui se matérialise souvent dans une substance ou dans un objet que recèle le corps du sorcier. Nous citerons deux exemples pour illustrer ces dires. Le premier est emprunté aux Pahouins, le second aux Azandés.

* Chez les Pahouins, les funérailles sont une circonstance où l'on s'applique à rechercher si le défunt n'avait pas été un magicien ayant causé la mort d'autres personnes. Il en aurait été certainement ainsi si l'on devait trouver dans ses entrailles l'ewu (23), mauvais principe dont l'évidence obligerait à tenir le défunt pour un immonde sorcier, par conséquent privé de tout droit à prétendre aux mêmes funérailles que celles réservées aux hommes de bien qui sont " fils de la lumière ". Pour être fixé on fait une enquête de culpabilité; le magicien-guérisseur ou *mot a leu* (" l'homme qui découde ") est l'officiant des rites funèbres.

Avant qu'il accomplisse son office, un vieillard s'avance en s'écartant de la foule des affligés pour faire l'oraison funèbre, dont la péroraison appelle la vengeance du sang si le " criminel " ayant causé la mort doit être identifié. Après cela le corps est apporté au centre de l'assemblée sur un grand morceau d'écorce. Ses vêtements, bracelets, colliers... sont enlevés, et il est transporté dans un champ derrière les maisons, près de la tombe ouverte, tapissée de feuilles fraîchement coupées.

Maintenant arrive le moment, pour le magicien-guérisseur d'arrêter si le défunt était un " fils de la lumière " ou un sorcier. Il ouvre le corps, examine les entrailles et prononce son verdict. Suivant sa décision, le mort est placé comme les " bons " dans un cercueil d'écorce, ou bien précipitamment expédié de la manière réservée aux " mauvais " (24).

(23) Dénommé parfois aussi : *evur*. En ouvrant le ventre, on trouve des tissus qui présentent l'apparence d'un crabe.

(24) J. E. Lips : Les Origines de la Culture humaine, Payot, Paris, 1951, p. 331/332.

On voit clairement ici la façon dont l'indigène peut considérer de la manière brute comme la matérialisation ou la source d'un élément dynamique.

Le mauvais œil est universellement considéré comme une force psychique. Pourtant, chez les Azandé, cette puissance est logée dans une excroissance située dans le haut du ventre où elle voisine avec le foie ou avec la vésicule biliaire. Sa longueur peut atteindre plusieurs centimètres et elle porte le nom "manga". Sa recherche a, parfois, donné lieu à des scènes tragi-comiques. Lisons Mgr. Lagae : " Quand un homme qui est réputé avoir le mauvais œil meurt, on procédait jadis à l'autopsie du cadavre, avec l'autorisation du chef... "

" Cette autopsie se faisait en présence d'une foule de témoins. Bien souvent, un devin de l'avule procédait à cette opération, quoique tout autre pouvait la faire. Evidemment tout le monde veut voir et constater. On fait donc une large incision dans le ventre, on étale les viscères à terre et on cherche fiévreusement. On cherche jusqu'à ce qu'on trouve une espèce de prolongement de la vésicule biliaire, une vague excroissance quelconque anormale. On se figure difficilement cette scène grotesque. On discute, on crie, on hurle. Les deux partis opposés, les uns tenant qu'on a trouvé le mauvais œil, les autres prétendant qu'il n'en est rien, en viennent aux injures et bien souvent une bataille s'engage. L'affaire est évidemment soumise au chef du territoire qui dira le dernier mot et réglera au besoin les indemnités à payer. " (25)

Enfin, l'Afrique noire a connu également le cas de possession d'un vivant par l'âme désincarnée d'un mort avec les troubles physiologiques et mentaux y afférents. Chez certains peuples du continent noir, la folie est considérée comme le combat entre diverses âmes qui veulent se réincarner dans le même corps (Ewé). Si cette prise de possession s'avère possible, il n'y

(25) Mgr. Lagae : Les Azandés au Niam-Niam, Bibl. Congo, Vromant, Bruxelles, 1926, p. 107 et p. 111.

a aucune difficulté à admettre, par similitude, l'occupation du corps d'un animal vivant par l'âme d'un défunt.

L'extrême suggestibilité des " primitifs " favorise, affermit et renforce cet ensemble de croyances. En nos pays de civilisation supérieure, certaines des idées énumérées ci-dessus relèveraient de la pathologie mentale alors qu'en terre d'Afrique, elles peuvent coexister avec un comportement naturel dans tous les actes de la vie journalière.

Etude de ces croyances dans des civilisations où elles ont fleuri.

Afrique. — La conception de l'âme ou de l'un des principes vitaux sous un aspect thériomorphique est inconnue de l'Afrique blanche (Abyssins monophysites, Egyptiens, Lybiens, Berbères, Maures, Touaregs, Tibbous) et du monde musulman noir (Sonhai, Haoussa, Kanembou, Kanouri, Baguirmi, Bedja, Somali, Beni-Amer). Nous pouvons considérer la partie septentrionale de l'Afrique comme échappant pratiquement à ces croyances. Nous ne nierons certes pas que cette idée se trouve occasionnellement dans un folklore local de caractère parfois résiduel mais celui-ci n'affecte en rien les tendances religieuses réelles de ces sociétés.

Transformation du corps en animal. — Dans certaines civilisations africaines, nigritiennes, bantoues ou hamites, ce n'est pas l'âme du décédé qui a pris possession d'un animal, mais c'est réellement le cadavre qui est devenu cet animal. Il y a eu mutation analogue à celle que nous révèlent certains aspects du monde animal. La chenille se transforme en chrysalide qui, à son tour, devient papillon, ainsi le mort même devient réellement un être différent sans qu'il cesse pour cela d'être lui-même. L'exemple suivant, éminemment caractéristique, émane de la bouche même des indigènes. Il a été noté dans leur langue et traduit par Mgr. Lagae. " Toutefois, les Azandé ne pensent pas que c'est l'âme que se change en animal, ils pensent plutôt que

c'est le corps de l'homme qui se change en serpent, qui se change en lion, qui se change en léopard, qui se change en cochon, qui se change en d'autres animaux, c'est réellement le corps de l'homme qui réapparaît dans un animal. L'âme (mbisimo) est autre chose". (26)

" Ils ne disent pas, notre mbisimo se change en léopard, par exemple; ils disent : nous changeons en léopard. Ils parlent de la personne, de l'individu. De plus, cette transformation est généralement mise en relation avec l'endroit où le corps a été enseveli. L'animal totémique, dans lequel l'individu se change, semble bien se former à cet endroit même. On dit, par exemple, qu'on voit toujours cet animal rôder dans les environs du tombeau. On va jusqu'à dire qu'on le voit sortir du tombeau. D'aucuns décrivent les phases de sa formation. Cette relation intime avec le corps semble bien indiquer, dans l'opinion des Azande, que l'individu, pour autant qu'il survit dans le corps, se transforme en animal totémique. Cette transformation, d'ailleurs, n'est pas instantanée. Elle peut traîner un temps assez long. Or, le "mbisimo" quitte instantanément le corps au moment de la mort et s'en va dans un autre endroit. " (27)

D'ordinaire, l'affectivité dominant la raison, peu importe au Noir le processus inexplicable par lequel cette métamorphose s'est opérée, seul lui chaut le résultat. Chez certains peuples, cependant, s'est fait jour une première tentative d'explication rationnelle de cette croyance. Ce n'est pas alors le corps entier qui se transforme mais seule l'une de ses parties. Certains membres ou organes présentent une analogie plus grande avec un animal déterminé. A cet égard, examinons l'un des clans de la tribu des Ababua. " Chez les Bobwa de la Likati, quelques jours

(26) Mgr. Lagae : Les Azande ou Niam-Niam-Rebt. Congo, Vromant Melle 1926, p. 60.

Texte azande : Pay sa, Azande aberanga mbisimo boro nasa tihe rogo na té i nihere be ki ya - kpwoto boro nasa tihe rogo wo, nasa tihe rogo gbwanguni, nasa tihe rogo mama, nasa tihe rogo zumburu, nasa tihe rogo, ana dunduke, l'biya, mbisimo kiya, Kpwoto boro teketeke nabuta rogo ana, mbisimo kiya

(27) Mgr. Lagae : *ibid.*, p. 59/60

après que le mort a été enterré, on constate que, de la tombe, le léopard est ressorti, en passant, par un couloir de quelques centimètres de diamètre qu'il s'est creusé. A l'approche des visiteurs, il rentre se tapir en terre. Le léopard est sorti de la main gauche du défunt, le médus a donné naissance à la queue, l'annulaire et l'index aux membres postérieurs, le pouce et le petit doigt aux membres antérieurs, le poignet à l'encolure et à la tête. A l'analyse, le Bobwa ignore si c'est l'esprit du mort qui se trouvait localisé de la sorte ou si c'est la matière même de la main qui s'est transformée; d'où une série de réponses contradictoires faites le plus souvent uniquement pour satisfaire l'Européen. Quoi qu'il en soit, au bout de quelque temps on constate dans le village que le léopard a grandi car quelques poules et même des chiens ont été enlevés. Alors le chef de la parenté se rend sur la tombe, y plante deux baguettes entaillées, dans la fourche desquelles on dépose une troisième branche puis, penché vers la terre, il dit : (Je traduis littéralement) " Vois, nous tes frères, nous tes fils, t'avons bien fait; nous avons bien partagé avec toi les régimes des bananiers et la viande que nous avons tuée, dans la forêt; et quand nous avons fait le vin de bananes tu en as bu avec nous. Pourquoi viens-tu prendre les choses de tes frères dans le village, pourquoi viens-tu nous faire mal? Quand tu sortiras encore du trou, tu sentiras cette baguette; tu sauras de la sorte que nous demandons que tu partes à une autre place, à une place qui n'est pas à tes frères. " Quand la baguette est renversée, on sait que le léopard est parti pour ne plus revenir. " (28)

Certains peuples croient en une métamorphose du défunt en serpent. " On expliqua à Bryant que l'ancêtre n'entrait dans aucun serpent vivant mais se métamorphosait en l'un de ces animaux. " (29) Ce sont souvent, par une analogie naturelle,

(28) A. de Calonne-Baufaict : Les Ababua, Le Mouvement sociologique international, org. soc. belge de Sociologie, Bruxelles, 1908, 10^{me} année, 2 juin 1902, p. 399

(29) « Bryant was told that the ancestor does not enter any existing snake, but simply materializes into one » (Hambly : Serpent Worship in Africa, p. 29, *Man*, 1917, N° 95.

les intestins ou la colonne vertébrale qui se transforment en cet animal. Selon Kidd, les Cafres pensent que l'épine dorsale du défunt se transforme en serpent mais certaines personnes affirment que ce sont les entrailles qui opèrent cette métamorphose. (30) Cette dernière croyance se retrouve aussi à Madagascar. Il nous est permis de voir en ceci une des nombreuses influences culturelles de l'Afrique australe sur le Sud de l'île rouge.

La transformation s'accomplit lentement dans le mystère de la tombe et met parfois plusieurs jours avant de se réaliser. (Azandé : de trois à quatre semaines.) Chez certains peuples, cependant, la mutation n'est accomplie qu'après la disparition du cadavre (Baholoholo). En quelques contrées, cette croyance influe sur les rites mortuaires. La transformation en animal s'avérant nécessaire et inconditionnelle, il est utile pour y parvenir, d'enterrer au plus vite le défunt. Parfois, afin de faciliter la mutation, on place le cadavre dans l'attitude familière de l'animal.

Il semble qu'en Afrique, cette mutation du cadavre humain en animal soit en étroite relation avec les restes abâtardis d'un totémisme clanique puisant lui-même ses origines dans un totémisme individuel, caractéristique de ces peuples chasseurs qui constituent les débris épars de groupements humains restés à un stade social extrêmement archaïque.

Dans des cultures plus avancées, où l'aristocratie des races conquérantes se superpose aux peuples vaincus, nous observons une variante de cette croyance, variante que l'on désigne en ethnologie sous le nom de *fanani* (*fanagne*). Elle se rapporte strictement au roi ou à la famille royale à l'exclusion de tout autre individu. En effet, selon certains peuples, les humeurs produites par la décomposition du corps d'un chef engendrent un ver qui se développe en grand serpent; selon d'autres groupements humains, le roi porte déjà, au cours de la vie, dans le corps, une petite larve ou un insecte grand comme la phalange d'un doigt.

(30) D. Kidd: *The essential Kafir*, London, 1904, cité par Hambly dans *The Serpent Worship in Africa*, Chicago, 1931, p. 29 « Kidd was informed that backbone of the deceased man turned into a snake; but some people said that the entrails became the snake. »

Celui-ci, recueilli lors de la décomposition, se développe en serpent. Dans l'est de l'Afrique, ce ver à son tour se transforme en animal totémique royal, aigle ou lion. La mutation en animal ne s'effectue donc pas directement mais est médiate. Cette croyance est répandue dans les divers cercles culturels de l'Est et du Sud de l'Afrique (Cercle des lacs, du Congo du Sud, du Zambèze, dans le cercle rhodésien méridional ainsi que dans le sud de Madagascar). Dans cette île, elle fut décrite par Sibree et analysée ainsi que discutée par Van Gennep.

Dans leur ouvrage sur les peuples et les civilisations de l'Afrique, Baumann et Westermann notent que dans le cercle de la civilisation rhodésienne du Zambèze et du Sud-Congo, " on croit qu'un ver sort du cadavre royal et se transforme en un lion ou en un léopard. Stülpner a démontré que les origines de cette notion ne sont à chercher ni à Madagascar où elle est en pleine floraison, ni en Indonésie, mais précisément dans le domaine du cycle rhodésien. Le lien étroit qui rattache cette région à celle des lacs est démontrée par le fait qu'on y rencontre ce mythe parmi les nobles. " (31)

A un autre endroit du livre, parlant du cercle zambésien, les auteurs écrivent encore : " Dans le centre (chez les Tchokwès, Ilas et Rotsés), on trouve la notion du ver du cadavre qui sort des derrières pourris et se transforme par la suite en oiseau de proie comme dans le cercle congolais du Sud et dans la région des Lacs. Il s'agit visiblement d'un élément de la civilisation rhodésienne à noblesse; la transformation n'a lieu d'ailleurs que lorsqu'il s'agit de membres de la famille royale. " (32)

Pour sa part, Mgr. A. Le Roy note aussi :

" Chez les Wa-rundi, lorsque le roi vient à mourir, le cadavre, enveloppé dans une peau de bœuf noir, est momifié par la dessiccation près d'un grand feu, puis exposé en plein air sur une estrade, où l'on ne cesse de lui rendre les honneurs funèbres,

(31) M. Baumann et D. Westermann: *Les Peuples et les Civilisations de l'Afrique*, Payot, Paris, 1948, p. 78/80.

(32) *Ibid.* p. 169.

jusqu'à ce que le catafalque s'écroule de lui-même. Les restes sont entourés de nattes et enterrés sur place. Alors, le premier ver qui sort du corps en putréfaction est recueilli précieusement et nourri avec du lait de vache : bientôt, affirme-t-on, ce ver se transforme en serpent-python ou en léopard, en lion, etc. C'est là que réside l'esprit du défunt : cet animal est désormais sacré, on lui porte de la nourriture, on lui fait des sacrifices. " (33)

Transformation d'un principe spirituel en animal. — Envisageons maintenant la transformation d'un des principes spirituels en animal. Des individus particulièrement intelligents poussés par la logique et l'observation ou pressés par les questions insidieuses des chercheurs affirment que c'est l'esprit ou l'une des âmes du mort qui se matérialise en un animal. D'ordinaire, ces affirmations ne sont jamais professées que par une *minorité d'individus*. Qu'il nous suffise de citer un exemple. Reprenons celui des Azandé que nous avons mentionné précédemment. L'auteur de l'ouvrage, Mgr. Lagae, "trouve cette affirmation dans les notes d'un garçon très intelligent : "Mbisimo boro ni ndu ka sa tihe ni na", le mbisimo de l'homme s'en va se changer en animal. " (34) L'observateur s'empresse, toutefois, d'ajouter "Je dois dire que ce n'est pas la façon de parler des Azandé" voulant affirmer ainsi que cette réponse est exceptionnelle. Cette transformation est, cependant, plus aisément concevable en terre d'Afrique que dans nos sociétés car la spiritualité de cette âme n'est jamais envisagée de façon absolue. Elle reste toujours quelque peu matérielle et, dès lors, cette métamorphose animale s'explique plus facilement.

Reincarnation dans un animal existant. — L'âme est composée d'un agrégat de principes qui, après la mort, se rendent chacun en un endroit respectif et dont l'un d'entre eux est destiné à résider dans un animal de la forêt. Il s'ensuit que cette

(33) Mgr. A. Le Roy : *La Religion des Primitifs*, Beauchesne, Paris, 1925, p. 156, citant R.P. Van der Burght : *Dict. franç. Kirundi*, art. enterrement.

(34) Mgr. Lagae : *op. cit.* p. 59.

croyance à la réincarnation animale ne constitue cependant jamais le seul et unique aboutissement de la destinée humaine. Lorsque l'on interroge des Noirs pour savoir ce qu'il adviendra de cette entité après la disparition de l'animal, on pose une question qui ne leur est jamais venue à l'esprit. L'un d'entre eux vous répondra qu'à la mort de la bête, cette parcelle psychique émigrera dans le corps d'un autre animal de la même espèce, l'autre, qu'elle disparaîtra définitivement et un troisième encore, qu'elle se rendra, en dernier ressort, en un lieu qui est difficile à définir.

Selon les peuples d'Afrique, le défunt peut, tantôt *choisir de plein gré*, l'animal dans lequel il se transformera ou résidera, tantôt aussi, se muter ou s'incarner dans la bête qui lui est *imposée* par son milieu social.

Animal choisi de plein gré par le défunt. Dans le premier cas, les morts peuvent devenir certains animaux dans le but déterminé d'accomplir des actes de bien- ou de malveillance.

Ainsi, "l'âme d'un Pahouin peut s'attarder sur terre sous la forme d'un animal sauvage, pour tirer vengeance de la personne ayant causé sa mort. Mais une âme peut être aussi toute bienveillance. Quand, par exemple, le père affectionné d'un garçon pauvre meurt, il peut faire le sacrifice de sa vie postérieure en faveur de son fils en se transformant en panthère pour permettre ainsi au garçon de le tuer et en même temps tuer son âme. Par ce sacrifice il livre à son fils le moyen d'acquérir les matières de grande valeur que sont la peau et les ossements d'une panthère et réunir l'argent d'une dot pour se marier. " (35)

Parfois, cependant, un individu doit s'adresser de son vivant à un puissant sorcier pour devenir dans l'autre-monde un animal de son choix. (36)

(35) J.E. Lips : *Les Origines de la Culture humaine*, Payot, Paris, 1951, p. 332.

(36) *Histoire des Religions*, Bloud et Gay, Tome I, 1953, p. 257, auteur : P. Gordon.

Animal imposé au défunt par les pressions sociales. Dans le second cas, cette mutation ou cette métempsychose bien déterminée s'opérera le plus fréquemment, soit :

- 1°) selon le clan totémique auquel le défunt appartenait,
- 2°) selon le rang ou la fonction sociale qu'il occupait,
- 3°) selon le sexe, soit encore,
- 4°) selon le comportement social de certains individus.

Dans certaines civilisations de l'Afrique, on a cru que l'homme se muait après la mort en animal totémique du clan auquel il avait appartenu.

Chez les Azandé, " après l'enterrement de son père, le fils aîné surveille pendant plusieurs semaines la tombe de son père. Il espère voir les traces de l'animal totémique dans lequel le corps de son père se transforme. Cette coutume qui tend à disparaître — ajoute l'auteur — ne fait pas précisément partie des rites funéraires. " (37)

Le rapport de qualité qui distingue les individus fut étendu aux divers règnes de la nature, le lion devint le roi des animaux et fut entouré de sa cour respective. Les Bavili connaissent un mythe qui les dispose à voir dans le léopard un roi accompagné d'autres animaux qui jouent un rôle identique à celui que les ministres accomplissent auprès du souverain. Ce mythe se retrouve d'ailleurs chez les Yorouba. En certaines régions d'Afrique, le roi est désigné honorifiquement sous le titre de lion et cet animal est considéré comme symbole de la puissance royale dans nombre d'états africains (Dahomey, Ethiopie, Egypte). Dès lors, on comprend mieux le parallélisme qui s'est établi. A leur mort, certains rois se transformèrent ou s'incarnèrent en lion ou en léopard car le chef le plus prôné pour sa vaillance devait nécessairement devenir l'animal le plus fort, le plus courageux et le plus redouté. Ce privilège leur demeurera, dès lors,

(37) Mgr C.R. Lagae : *Les Azandé ou Niam-Niam*, Bibl. Congo, Vromant et C^e, Bruxelles, 1926, note au bas de la page 211.

strictement réservé. C'est le cas chez les Banyankole et les Zoulous; chez les Barotsé, le privilège royal est de devenir hippopotame. (38)

Les femmes se réincarnaient ou se transformaient souvent en des espèces animales différentes de celles réservées aux hommes du clan.

Quant aux sorciers, il devenaient après leur mort des bêtes nuisibles et dangereuses afin de pouvoir prolonger dans l'au-delà l'exercice de leurs méfaits.

Quels sont les moyens de détection auxquels recourt le " primitif " pour discerner un mort transformé en animal d'une bête quelconque de la forêt ?

C'est tout d'abord *l'aspect et l'attitude*. L'aspect détermine les particularités physiques de l'animal, l'attitude, ses particularités psychiques.

Des indices rappellent un défunt déterminé tels certains signes et marques qui caractérisaient jadis son aspect physique.

Etudiant les Pygmées du Gabon, le Père Trilles écrit :

" L'éléphant, ainsi habité par une personnalité humaine, se reconnaît à certains signes particuliers qui rappellent le défunt, manière par exemple de balancer la tête, de prendre sa nourriture, certains tics, certaines marques... Notons encore qu'il ne s'agit là que des âmes ou esprits des hommes du clan et en particulier du chef. " (39)

Si un animal errant dans la brousse présente quelque chose d'étrange ou d'insolite, d'anormal, ou d'exceptionnel dans le comportement de son espèce, s'il a, par exemple, un geste ou un regard vaguement humain, l'homme des sociétés africaines

(38) *Histoire des Religions*, Bloud et Gay, Tome I, 1953, p. 257.

(39) R.P. Trilles : *Les Pygmées de la Forêt équatoriale*, Bloud et Gay, 1932, p. 430.

sera convaincu qu'il a rencontré un mort métamorphosé. On croit également reconnaître la caractéristique de la nature humaine de l'animal dans la *manque de crainte* qu'il éprouve et dans la bienveillance qu'il témoigne en venant rendre visite à ses descendants au milieu même du village. Cette croyance que l'animal-ancêtre ignore la frayeur est connue des Hamites, des Bantous hamitisés ou sous influence hamite. Des 1884, H. Callaway, la signalait dans la civilisation du Sud-Est africain, chez les Zoulous. Selon ces derniers, l'ombre longue survivant à la crémation du cadavre devient un *itongo* ou un esprit d'ancêtre qui peut apparaître dans le rêve ou se manifester sous forme de serpent. Ceux de ces ophidiens " qui sont de nature humaine se reconnaissent à ce qu'ils fréquentent les cabanes, ne mangent pas les souris et ne sont pas effrayés par le bruit des hommes. On observe toujours qu'ils n'ont pas peur de l'ombre d'un homme, et un serpent qui est un *itongo* n'effraye pas les hommes, non plus; ils sont heureux, on sent que le chef du village est venu... " (40)

Dans sa thèse sur les Akamba (Bantous hamitisés) parue en 1916 à Uppsala, Gerhard Lindblom arrive aux mêmes conclusions : " Lorsqu'un animal sauvage se départit à un tel point de ses habitudes usuelles qu'il approche sans crainte des êtres humains, on pense qu'il existe à cela une raison spéciale. Il ne peut être un animal ordinaire. " L'auteur cite le cas d'un chat sauvage qui avait l'habitude de venir le soir dans un village situé près de la mission de Mulango et à qui un peu de nourriture était jetée régulièrement. Cette attitude inaccoutumée et contraire aux tendances profondes de l'espèce fit que les habitants le considèrent comme un membre du village dont on mentionna même le nom. (41)

(40) C.H. Callaway : The religious system of the Amazulu p. 198, 199 cité par L.L. Bruhl dans « La Mentalité primitive », P.U.F. 1947, p. 75.
 (41) G. Lindblom : les Akamba, Uppsala, 1920, Archives d'études orientales, vol. 17, p. 213. « A wild cat sometimes used to come in the evenings to a village near the mission station of Mulango, and a little food used to be thrown to it. The people said that it was a deceased relation and even mentioned the name. Many similar cases could be cited »

Chez de nombreux peuples africains, l'animal-ancêtre est considéré comme étant de nature bienveillante. Toute attaque contre un humain exclut immédiatement l'idée d'une présence ancestrale. Dans son ouvrage " The essential Kafir " paru à Londres en 1904, Kidd écrit : " lorsque un serpent attaque un homme, on peut le tuer sans hésiter car un ancêtre ne se comporterait pas ainsi ". (42)

Chez les peuples qui craignent vivement leurs morts, le défunt métamorphosé dégage souvent une force occulte qui met l'indigène dans l'impossibilité de lui nuire et qui, d'autre part, confirme dans l'esprit du " primitif " la véracité de sa croyance. Psychologie et physiologie justifient aisément cette inhibition totale de tous les réflexes. " Chez les Bergdammas, si un animal sauvage se trouve au milieu du chemin et qu'on lève le bras pour lui jeter une pierre mais qu'une force intérieure vous retient et vous paralyse, il s'agit d'un animal-esprit d'ancêtre. " (43)

Pour reconnaître le mort mué en animal, l'endroit où se dernier est découvert joue aussi un rôle primordial. A cet égard, deux lieux sont particulièrement caractéristiques :

- 1°) la tombe et ses alentours immédiats, ainsi que
- 2°) le village et la maison où s'écoula la vie de l'individu.

La tombe et ses alentours immédiats. Chez tous les peuples s'est affirmée la croyance à l'existence de liens indissolubles entre le corps et l'âme. C'est la raison pour laquelle, en divers lieux de notre globe, l'homme a cru que l'âme, aux premiers temps qui suivirent le décès, continuait à errer autour de la tombe et ne s'éloignait définitivement qu'après la disparition des chairs et la dislocation des ossements. On comprend mieux, dès lors, pourquoi l'animal se présente souvent près de la fosse où est enterré le défunt. Cette croyance existe dans la plupart des

(42) D. Kidd : The essential Kafir, London, 1904, cité par Hamblly : The serpent-Worship.
 (43) V. Lebzeller : Eingeboren Kulturen in Sudwest und Südafrika, Verlag Karl W. Hiersemann, Leipzig, 1934, p. 165.

régions qui croient à une métamorphose du mort. Nous n'en citerons que deux exemples appartenant chacun à une aire culturelle différente.

" Quand les Bushmen voyaient près d'une tombe, un serpent, un lézard ou une certaine petite gazelle qu'ils appelaient 'Qou, ils ne cherchaient pas à les frapper. Un Bushman disait à Bleek : " Si nous voyons cette petite gazelle près de l'endroit où repose un mort de notre parenté, nous respectons la gazelle car ce n'est pas à vrai dire une gazelle, c'est la personne qui est morte, c'est une gazelle-esprit. " (44)

Chez les Adio du Haut-Congo, " quelques morts, pour se montrer aux parents vivants, revêtent la forme d'un grand serpent inoffensif appelé *rumbo*, visible pour le seul parent auquel le défunt veut se montrer; cette apparition a toujours lieu près de la tombe. " (45)

2") *Le village ou la maison où s'écoula la vie de l'individu.* Selon une croyance générale en Afrique noire, croyance qui se perd dans un passé sans mémoire, l'esprit qui animait le défunt aimait revenir au village où s'écoulait la vie traditionnelle et immuable du groupement humain. Le défunt l'avait connue, autrefois, cette vie, en avait apprécié les douceurs et maintenant une invincible nostalgie ramenait ses Mânes vers ces lieux où s'était déroulée, jadis, son existence humaine. D'autre part, en nombre de communautés africaines, les morts sont les gardiens de l'ordre, des coutumes, de la tradition et leur influence se fait sentir comme une présence réelle. Ils sont ceux qui sont consultés dans les grandes circonstances qui engagent la vie du groupe. Ceci nous permet de mieux comprendre, en présence d'un mort mé-

(44) V. Ellenberger : La Fin tragique des Bushmen, Amiot-Dumont, Paris, 1953, p. 214.

(45) A. Hutereau : Notes sur la vie familiale et juridique de quelques populations du Congo Belge, Ann. du Musée du Congo Belge, série III. Documents ethnographiques, p. 50 cité par L. Lucien-Bruhl : La Mentalité primitive, 1947, p. 78.

tamorphosé ou réincarné, la raison profonde de son retour au village. Les affaires que débattent les humains le préoccupent toujours et sollicitent son intérêt. Sa présence est tutélaire et protectrice; souvent même, il est un révélateur des heurs et malheurs futurs. A plus forte raison encore, la maison, lieu d'asile des forces ancestrales, a vu à maintes reprises l'un de ses anciens maîtres revenir vers elle, sous un aspect animal. Cette croyance apparaît surtout dans l'aire de la civilisation du bétail de l'Est de l'Afrique. Un serpent qui rôde à l'entour d'une demeure et qui cherche à y pénétrer est considéré comme un ancêtre venant rendre visite à ses descendants. Alors qu'un animal sauvage peut être tué dans la brousse impunément, quand il apparaît dans l'enceinte d'un village, le peuple croit être en présence d'un défunt réincarné et le traite avec les honneurs qu'on doit aux ancêtres. Dans l'étude citée précédemment sur les Akamba, Gerhard Lindblom écrit : " D'autre part, un python rencontré dans la forêt est tué sur-le-champ. Tous les pythons ne sont pas la résidence des esprits (des morts) mais seulement ceux qui, en entrant dans un village prouvent par là qu'ils prennent indubitablement un intérêt spécial à celui-ci. " (46) Les Thonga " pensent que les esprits des ancêtres sont incarnés dans certains petits serpents inoffensifs, de couleur vert-bleu, qu'on voit souvent ramper dans le chaume du toit ou le long des murs. " Ils " pensent que ce sont des esprits d'ancêtres qui leur rendent visite; aussi ne veulent-ils pas tuer ces reptiles; imaginant que, s'ils agissaient de la sorte, les esprits des ancêtres les puniraient de maladie. A cause de cela, quand éclate une maladie, il se peut qu'un devin déclare au moyen de ses os divinatoires que quelqu'un a fait mal à l'un de ces serpents sacrés et qu'il faut apaiser l'esprit offensé par un sacrifice. " (47)

(46) G. Lindblom : The Ahamba, Upsala, 1920, Appelbergs Boktrycker « Archives d'Etudes orientales », p. 127/128.

« A python which is encountered in the woods is killed out of hand. All pythons are not inhabited by spirits but only those that by going into a village, show that they indubitably take a special interest in it ».

(47) J.G. Frazer : La Crainte des Morts, E. Nourry, Paris, 1934, p. 180/191.

La croyance que le défunt se réincarne ou se transforme et réapparaît sous un aspect animal, a suscité divers rites et coutumes dont les deux principaux sont :

- 1°) les manifestations de respect et les égards qui lui sont dus ainsi que
- 2°) les offrandes qui lui sont présentées.

Dès que l'Africain se trouve en présence d'un animal qu'il juge être un ancêtre métamorphosé, il lui témoigne la plus vive déférence. Même lorsque l'animal est importun ou dangereux, il cherche à l'éloigner sans violence. Chez tous les peuples de l'Est africain où l'ancêtre réapparaît sous l'aspect du serpent, des offrandes de lait sont présentées à l'animal par les descendants présumés. Cette coutume existe chez les Bantous sous influence hamitique de l'Est et du Sud-Est africain ainsi que chez les semi-Hamites résidant plus au Nord-Est du continent.

" Pour les Souk du Kénya, la présence d'un serpent dans la maison indique qu'un ancêtre a faim, et la prudence conseille d'offrir promptement à celui-ci du lait et de la viande. "

" Chez les Zoulous, quand un serpent hante la maison, ils lui donnent le nom de " père " et veillent à ce qu'il trouve toujours du lait prêt pour son usage. "

" Si l'on en croit les Massaï, quand meurt un homme riche ou un magicien il entre dans un serpent, puis il revient au kraal de ses enfants et il les protège s'ils prennent soin de le nourrir de lait. " (48)

Ces rites se présentent avec plus ou moins d'intensité selon le degré d'attachement que les individus et les groupes éprouvent vis-à-vis de leurs croyances. Au sein d'une même aire culturelle, celles-ci varient d'intensité selon les lieux. Dans un groupe humain, les modèles culturels varient même d'individu à individu. Certaines personnes manifestent un attachement beaucoup plus

(48) Ces 3 citations sont empruntées à l'ouvrage de J.T. Addison : La Vie après la Mort dans les Croyances de l'Humanité, Payot, Paris, 1936, p. 95/96

grand aux croyances ou à l'accomplissement des rites que d'autres. Nous ne possédons malheureusement pas de technique appropriée pour analyser les divers comportements individuels qui s'écartent du modèle proposé. Faisons toutefois remarquer que dans les sociétés primitives où l'instinct grégaire est plus fort et où les classes sociales sont moins nombreuses et moins diverses, ces comportements aberrants sont moins accusés.

Continuons, maintenant, notre enquête sur l'âme animale en d'autres régions du monde. Nous ne donnerons qu'un aperçu car les mobiles psychologiques et la morphologie de ces croyances ne diffèrent guère beaucoup de ceux que nous avons exposés pour l'Afrique.

Indonésie. Décrivant les croyances animistes des habitants de l'Insulinde, Ph. Quanjer écrit : " Mais l'âme se montre aussi sous forme de divers insectes. On ne permet pas à un ver luisant de se rapprocher du feu car, s'il est brûlé, le propriétaire de l'âme éprouvera une perte. Comme on s'imagine que les âmes peuvent pénétrer partout, on en est venu à considérer toutes sortes d'insectes et de reptiles, tels les grillons et les lézards, comme des prophètes, des âmes qui avertissent l'homme en cas de danger. " (49).

Fischer note aussi : " Lorsqu'à Bourou, on aperçoit sur une tombe un lampyre, on est persuadé d'être en présence de l'esprit de celui qui est enterré là. " Il dit encore que " chez divers peuples (Galelariens, Dayak, Niassais, Macassarais, Javanais et autres) le serpent que l'on rencontre incidemment dans une maison est un esprit qui vient chercher un des habitants qui y demeure. " (50)

(49) Ph. Quanjer : Mœurs et Coutumes de la Malaisie, Payot, Paris, 1939, p. 103.

(50) Dr. M.Th. Fischer : Inleiding tot de Volkenkunde van Nederlands-Indie. De Erven, F. Bohn, Haarlem, 1948, p. 174.

« Wanneer men op Boeroe op een graf een vuurvlieg aantreft, is dit de geest van hem, die daar begraven ligt. »

« Bij verscheidene volken (Galelarezen, Dajaks, Niassers, Makassaren, Javanen e.a.) geldt een slang, die men in huis aantreft, als een geest, die een der bewoners komt halen. »

A l'île Nias, après un décès, l'une des âmes, le *moko*, apparaît sur la tombe sous forme d'une petite araignée qui est souvent recueillie à l'effet de vitaliser la statuette funéraire du défunt.

Quelquefois, l'espèce animale en laquelle le mort se transformait ou s'incarnait était liée à une certaine condition sociale. Ainsi, à Nias lorsqu'une souris entre et sort continuellement d'une maison, on croit que c'est l'âme d'une personne décédée sans avoir eu d'enfants. (51)

Certains Dayak croient comme les Niassais, que l'âme devient une araignée. (52)

Cependant, écrit Jeanne Cuisinier, " la forme d'un oiseau, et surtout d'un gallinacé, est peut-être celle que les Indonésiens prêtent le plus souvent à l'âme. Certains Dayak l'imaginent oiseau (on remarquera du reste que le cri qu'on emploie dans les rappels de l'âme : — *kur* ou *ker* suivant les régions — est celui que lancent les femmes malaises pour rassembler les volailles d'une basse-cour); mais on lui prête aussi des formes d'insectes. " Elle ajoute d'ailleurs : " Il est rare que soit précisée quelle partie de l'âme a l'aspect d'un oiseau ou d'un insecte, et que soit affirmé si elle le revêt pendant la vie ou après la mort. " (53)

Iles du Pacifique. — Dans les représentations de l'âme, l'imprécision de la pensée primitive est flagrante. Rien n'illustrera mieux nos dires que l'exemple suivant. A Mangareva des Hervey, le mot *kubane* désigne tantôt l'âme-ombre (das Schattenbildwesen), tantôt une sorte de lépidoptère. (54)

Madagascar. Dans cette grande île, les Mérima croyaient que leurs morts apparaissaient sous l'aspect d'une sorte de papillon nocturne appartenant à la famille des sphingidés et qu'ils

(51) Dr. M. Th. Fischer : *ibid.*, p. 178.

« Wanneer op Nias een huis voortdurend een huis in- en uitloopt, heet hij de ziel van een kinderloos gestorven mens te zijn. »

(52) J. Cuisinier : *Sumangat*, Gallimard, Paris, 1951, p. 204.

(53) J. Cuisinier : *ibid.*, p. 204.

(54) M. Neumann : *Götter der Südsee*, Speemann-Verlag, Stuttgart, 1947, p. 103 (note 12)

dénommaient *lolo*. Ces insectes étaient grandement craints. E. Cailliet raconte à ce sujet deux anecdotes assez drôlement naïves dont l'une lui est personnelle. " En Août 1924, accompagné d'un indigène et de sa femme, j'explorais une caverne aux environs d'Isoavina (Imérina). A un moment donné, apercevant un gros papillon aux ailes grises, la femme lâcha la bougie dont elle nous éclairait et s'enfuit en criant : " Un lolo, un lolo (55) j'ai peur ! " La malheureuse était tellement épouvantée que je ne pus obtenir qu'elle vint reprendre son office. Un missionnaire à qui je rapportais le fait, me déclara qu'il avait été témoin, quelques jours auparavant, d'une aventure analogue. Séjournant dans une agglomération du Bonizongo, il avait reçu un matin visite d'un indigène dont le bouleversement des traits faisait peine à voir. " Cette nuit, avait alors commencé le pauvre homme, un *lolo* est venu pour me prendre ! Je vais mourir ! Donne-moi de ta médecine ! " De fait, un énorme papillon noirâtre lui était apparu au moment où il s'étendait sur sa natte. Vite il avait éteint sa bougie. Alors, dans l'obscurité, il avait perçu le vol de l'Être; et les ailes faisaient ce bruit : vouû... nouû... vouû... nouû... où (prononciation de *vono*, mot qui désigne l'action de tuer). Saisi d'une horrible peur, le malheureux avait attendu dans un coin de sa case, entendant encore, par intervalle, l'appel funeste. " (56)

Amérique. Ces croyances furent également connues dans les trois Amériques et acceptées dans les hautes civilisations précolombiennes.

" Les Powhatans s'imaginaient reconnaître les esprits de leurs chefs défunts en de petits oiseaux des bois, et dans l'Amérique du Sud, les faucons et les aigles passaient pour habités par des âmes jadis humaines. La répugnance à utiliser certains animaux comme nourriture existait aussi chez les Indiens. Les Caingue du Paraguay se refusaient souvent à manger la chair du cochon domestique et ils motivaient leur refus en disant :

(55) Incarnation de l'âme d'un ancêtre défunt.

(56) E. Cailliet : *La Prohibition de l'Occulte*, Alcan, 1930, p. 77.

" C'est un homme " : les Canalos de l'Equateur qui comptaient renaître comme jaguars, n'attaquaient jamais cet animal sauf dans le cas de légitime défense; et une certaine veuve d'Esquimau, dont nous entretient un voyageur, ne voulait pas toucher à la viande de morse parce qu'elle avait appris d'un magicien que l'âme de son mari avait élu un morse pour domicile. " (57)

Si l'on en croit le Marquis de Wavrin : " Au Chaco on ne tuerait pas un chien, ni un renard car en ces animaux s'incarnent les esprits des femmes défuntés. L'Indien craindrait donc de tuer sa mère ou quelque aïeule. Chez beaucoup d'Indiens et plus particulièrement chez les Napo et les Jivaro on suppose que les sorciers et tous ceux qui commirent des crimes, comme aussi les guerriers ou les plus mauvais, se réincarnent en jaguars. C'est même pour cela que l'Indien Napo ne redoute pas les jaguars mais que, s'il en rencontre un, il lui fait face, l'injurie et le combat; car en l'invectivant il lui dit qu'il n'est après tout qu'un homme comme lui-même ". (58)

" C'est aussi parce qu'ils croient qu'en les jaguars se réincarne l'esprit du sorcier, que, contrairement aux Indiens Napo qui l'affrontent, les Indiens Huitoto n'osent pas résister au fauve. Jadis lorsqu'un jaguar se présentait devant eux, ces Indiens Huitoto, loin de chercher à s'en débarrasser, à le tuer, l'imploraient, le suppliaient de ne pas revenir. S'il s'était saisi, comme cela arrivait fréquemment, de quelque enfant, les parents tout en le regardant partir et emporter la victime à laquelle ils ne cherchaient pas à porter secours, disaient au jaguar et criaient à son intention : Emporte celui-là, prends-le pour toi; mais laisse-

(57) J.T. Addison : La Vie après la Mort, Payot, Paris, 1936, p. 94. Cet auteur ne cite malheureusement pas ses sources de manière précise. Le texte français ne fournit qu'une nomenclature-répertoire placée en fin de livre. Dix-sept ans plus tard, P. Gordon, dissertant sur « Les religions archaïques du Continent américain » plagie ce texte d'abominable manière. Voilà comment certains pratiquent l'ethnographie. Sans autres commentaires !

(58) Marquis de Wavrin : Mœurs et Coutumes des Indiens sauvages de l'Amérique du Sud, Payot, Paris, 1937, p. 467.

nous tranquilles à l'avenir. Ne viens plus chez nous, tu as ce que tu veux ". (59)

Pour l'Indien Jivaro, en l'ours paresseux, " serait réincarné un sorcier et un guerrier redoutable dont l'âme reste rôder et cherche à venir les surprendre pour leur nuire. " C'est pourquoi il le tue immédiatement s'il est loin de sa case ou le livre aux enfants s'il en est tout près. (60)

Chez les Aztèques, le guerrier mort sur le champ de bataille ou sur la pierre des sacrifices " prenait place avec ses pairs dans le brillant et joyeux cortège qui entourait l'astre depuis son lever à l'orient jusqu'au zénith : chants de guerre, combats simulés occupaient les heures lumineuses de ces soldats éternels. Après quatre ans, ils se réincarnaient sous la forme de colibris, volant de fleur en fleur dans l'air tiède. (61)

L'âme thériomorphe dans le folklore européen.

Cette âme humaine sous un aspect animal, nous la retrouvons dans les contes populaires de notre folklore européen. Le défunt se réincarne ou se transforme en animal à l'effet de protéger un vivant et de lui témoigner ainsi sa gratitude.

Les deux contes français suivants en témoignent.

Le premier, recueilli par E. Cosquin, d'origine champenoise, dénué de tout art, est âpre, sec et barbare, le second, provenant du Morvan nivernais, est une variante du Mort reconnaissant. Il témoigne d'une imagination plus riche, plus raffinée et sa construction est plus savante et mieux équilibrée. Nous donnons in " extenso " le premier de ces Contes en raison de sa brièveté et nous fournissons un résumé du second qui est beaucoup plus long.

(59) Marquis de Wavrin : Ibid. p. 467.

(60) Marquis de Wavrin : Ibid. p. 467. Faisons remarquer que l'auteur affirme avoir étudié 68 tribus indiennes de langue et de civilisation différentes. Cela laisse rêveur !

(61) Jacques Soustelle. La Vie quotidienne des Aztèques, Hachette, 1955, p. 134.

Le papillon blanc.

Il était une fois, dans un village, un homme qui était toujours ivre.

Comme il revenait, un jour, du cabaret, il passa par le cimetière et trébucha contre une tête de mort.

— Tu n'es pas ici pour tes mérites ! cria-t-il, en colère.

— Demain, lui répondit la tête de mort, tu y seras pour les tiens.

A l'instant même, l'ivrogne fut dégrisé et retourna chez lui, plein d'épouvante.

Sa femme lui dit :

— Il est bien étonnant que tu n'aies pas bu, aujourd'hui ?

— Femme, répondit-il, il n'y a pas de boisson qui tienne, quand il vous arrive la terrible aventure que je vais te dire.

Il conta son histoire. Quand la femme sut ce qui s'était passé, elle courut chez le curé pour lui demander secours. Celui-ci vint au logis où l'ivrogne se désespérait.

— Allez demain lui-dit-il sur la tombe de votre filleul. Frappez et il en sortira un petit papillon blanc qui combattra pour vous.

Le lendemain, l'homme se rendit au cimetière et frappa sur la tombe de son filleul. Il en sortit aussitôt un papillon qui combattit contre la tête de mort et fut vainqueur. Puis il dit à l'homme :

— Mon parrain, je vous devais une place au Paradis et je vous la gardais. Maintenant, je suis quitte envers vous. (62)

Le merle blanc, la mule et la princesse aux cheveux d'or.

N'ayant pas d'enfant, un roi adopte un jeune garçon. Peu après, sa femme lui donne deux fils. Vieilli, le roi songe à transmettre la couronne à l'un de ses trois enfants. Il les met à

(62) Roger Dévigne : *Le Légendaire des Provinces françaises à travers notre Folklore. Horizons de France*, Paris, 1950, p. 189.

l'épreuve en leur donnant l'ordre de lui ramener d'un pays lointain le Merle blanc qui par son chant rajeunit les vieillards et leur donne l'apparence d'un garçon de vingt ans. Les deux cadets partent ensemble et dépensent tout leur argent en prenant le maximum de plaisirs. L'adopté s'en va seul et, un jour qu'il traversait une ville il aperçoit le corps d'un mort étendu devant une porte. Ces mesures ont été prises parce que de son vivant le défunt était endetté et n'avait pas eu de quoi payer son enterrement. Le garçon se décide à régulariser la situation du pauvre mort puis reprend la route. Quelques jours après, il rencontre un renard qui lui demande où il va. A sa réponse, le goupil lui indique l'endroit où se trouve le Merle blanc qui appartient au roi du pays des Trois Collines. Arrivé en ces lieux, il se conforme aux instructions de son protecteur mais au moment de s'emparer de l'oiseau, il outrepassa la recommandation de ne pas le changer de cage. Aussitôt, le Merle se met à faire tel rafut qu'il réveille le palais et le roi accourt en accusant le petit prince d'avoir tenté de lui dérober son oiseau merveilleux. Notre héros trouve une excuse et le roi lui propose de lui donner l'oiseau en échange de la Mule qui fait sept lieues d'un pas. Le jeune homme promet de faire son possible mais s'en va dépité de n'avoir pas suivi à la lettre les conseils du renard. Au troisième jour de marche, il le rencontre à nouveau. L'animal l'envoie alors vers le pays des Sept Collines. Il y arrive après bien des fatigues mais là encore, il ne suit pas les instructions données par le renard et change le harnachement d'argent de l'animal pour un autre d'or. Ce nouveau roi lui reproche à son tour de vouloir le voler et lui propose également un marché. Il s'agit d'échanger la Mule contre la Princesse aux cheveux d'or. Amers regrets du jeune homme qui prend une route au hasard et qui rencontre pour la troisième fois le renard. Celui-ci tente encore de le sauver et lui donne le moyen d'arriver à ses fins. Cette fois, il se conforme strictement aux instructions données et ramène la princesse avec l'idée de l'échanger contre la Mule et la Mule contre le Merle. Il rencontre à nouveau le renard, le remercie de ses conseils et lui déclare qu'il aimerait garder la princesse. Une fois de plus,

le goupil lui donne la marche à suivre. Revenant chez le roi propriétaire de la Mule, il lui cède la princesse, fait ses adieux mais enfourchant sa nouvelle monture, il sollicite une dernière faveur, celle de pouvoir embrasser la fille aux cheveux d'or. Le roi consent, la belle aussi, et houp ! les voilà partis au loin. Tous deux rencontrent le petit renard. Celui-ci déclare au jeune homme que le roi désirant la Mule préférera la princesse à tout autre chose dès qu'il l'aura vue. Il lui suffira alors d'agir comme précédemment. Tout se passe comme avait prévu le renard. Le marché est conclu et une fois de plus, le jeune homme demande de pouvoir faire ses adieux à la princesse. La mule les emporte tous deux ainsi que le Merle blanc. Sur le chemin du retour, notre héros aperçoit encore le renard qui lui recommande de ne pas descendre de la Mule pour quelque motif que ce soit. Le petit prince le promet mais il rejoint sur la route ses deux frères qui revenaient fourbus et déguenillés. Il les fait monter à ses côtés. Tous deux se plaignent de la soif et, passant devant une citerne, ils demandent à l'adopté de se laisser descendre avec des cordes afin de leur puiser de l'eau. Les frères lachent les cordes, s'éloignent en emmenant la Princesse, la Mule et le Merle et le laissant ainsi dans l'eau jusqu'au cou. Le lendemain, le renard arrive et sauve notre héros. Il ajoute : " ... maintenant va-t-en vite chez ton père... Tes frères y sont déjà, mais rien ne va pour eux, alors que désormais tout ira bien pour toi. Tu n'as plus besoin de moi et tu ne me verras plus. Je suis celui que tu as enterré et dont tu as payé les dettes. Je t'ai suivi sous la forme d'un renard pour t'aider le long de ta route. " La princesse conte la vérité au roi qui chasse de la cour ses deux fils, marie le petit prince à la Princesse et lui lègue sa couronne. (63)

Nombre de contes et de traditions populaires relatent le départ de l'âme d'un dormeur sous l'aspect d'un petit animal qui s'échappant des lèvres entr'ouvertes, revient à un certain moment dans le corps afin de permettre à la personne de s'éveiller.

(63) A. Millon et P. Delarue : Contes du Nivernais et du Morvan, Ed. Erasme, Paris, 1953, p. 39/49.

Cette idée est très ancienne et déjà présente dans un écrit de l'Antiquité classique bien que l'oiseau mentionné y choque le sens commun. En effet, Pline l'Ancien dans son Histoire Naturelle note que l'âme d'Aristeas de Proconnesos fut aperçue au moment où elle sortait de sa bouche sous la forme d'un corbeau.

Selon une croyance germanique, c'est souvent sous l'aspect d'une souris que l'âme s'évade du corps du dormeur.

" En Souabe, on raconte que l'âme d'une jeune fille sort de son nez sous la forme d'une souris blanche. " (64)

Dans une histoire saxonne, une souris rouge quitte les lèvres entr'ouvertes de l'homme assoupi. (65)

En Transylvanie, on dit " qu'il ne faut pas laisser un enfant dormir la bouche ouverte, sinon son âme s'échappera sous la forme d'une souris et l'enfant ne s'éveillera jamais plus. " (66)

Quelquefois encore, l'âme quittait le corps sous l'aspect d'un petit serpent, d'une belette, d'un bourdon, d'une mouche ou encore d'un petit être vivant qui, en raison de sa fugacité, reste indéterminé.

En Allemagne, l'histoire bien connue du roi Gunthram nous informe qu'un serviteur vit l'âme du prince sortir de son corps endormi sous la forme d'un petit serpent. (67)

En Transylvanie, on raconte l'histoire suivante : " il fut rapporté au cours d'un procès pour sorcellerie à Mühlbach, au

(64) A. Birlinger : Volkstümliches aus Schwaben, I, 303, cité par J.G. Frazer : Tabou, P. Geuthner, Paris, 1927, p. 354.

(65) Voir E. Mogk dans Sächsische Volkskunde de R. Wuttke, Dresde, 1901, p. 318, cité par Frazer : ibid; p. 354

(66) J.G. Frazer : ibid; p. 354.

(66) J.G. Frazer : Tabou, p. 31.

(67) Brüder Grimm : Deutsche Sagen Hesse und Becker Verlag Leipzig, Geschichtliche Sagen, n° 433 « Der schlafende König, » p. 439. Voir le parallèle établi par Hans Naumann dans Primitive Gemeinschaftskultur paru chez E. Diederichs à Jena en 1921, p. 63-66 entre cette histoire et un conte indien publié la même année par le même éditeur dans « Indische Märchen » p. 293.

XVIIe siècle, qu'une femme avait engagé deux hommes comme travailleurs sur ses vignobles. Après le repas de midi, tous se couchèrent pour se reposer, comme d'habitude. Une heure après, les hommes se levèrent et tâchèrent d'éveiller la vieille femme, mais en vain. Elle restait immobile la bouche ouverte. Ils revinrent au coucher du soleil; elle était toujours là, étendue comme un cadavre. Juste à ce moment une grosse mouche passa en bourdonnant; l'un des hommes, l'attrapa et l'enferma dans son sac de cuir. Ils essayèrent à nouveau d'éveiller la femme, mais sans y réussir. Ils laissèrent enfin s'envoler la mouche; elle alla droit dans la bouche de la femme, qui s'éveilla. Les hommes n'eurent plus de doute : c'était bien une sorcière. " (68)

" Les Serbes pensent que l'âme d'une sorcière endormie quitte souvent son corps sous la forme d'un papillon. Si, pendant son absence, on tourne son corps de façon à mettre les pieds à la place de la tête, l'âme-papillon ne pourra pas rentrer dans le corps par la bouche, et la sorcière mourra. " Krauss " rapporte aussi que l'esprit de la sorcière est censé prendre la forme d'une mouche, d'une poule, d'un dindon, d'un corbeau et surtout d'un crapaud. " (69)

Nous donnons ci-après, " in extenso ", deux traditions, l'une locale (Ortssage) l'autre historique (Geschichtliche Sage) empruntées toutes deux aux Frères Grimm. Ils ont puisé la première dans la *Weltbeschreibung* de Praetorius, auteur de la deuxième moitié du XVIIe siècle, extrêmement intéressant pour ses recherches folkloriques, la seconde dans Hélinand (in chronico, lib. 15).

La petite souris

En Thuringe, près de Saalfeld, dans un important manoir à Wirbach, s'est produit au début du XVIIe siècle ce qui suit :

Les gens de service épluchaient des fruits dans la cuisine lorsqu'une fille, gagnée par le sommeil, quitta les autres, se plaça

(68) J. G. Frazer : op. cit. p. 32.

(69) J. G. Frazer : *ibid.* p. 34 et p. 335, n° 144.

à l'écart, non loin de là, pour s'y reposer sur un banc. Quand elle sommeilla depuis un moment, il lui sortit de la bouche ouverte une petite souris rouge. La plupart des personnes la virent et se la montrèrent du doigt. Le petit rongeur courut vers la fenêtre qu'on venait d'ouvrir, se glissa dehors et y resta un certain temps. Une compagne indiscreète, rendue curieuse par ce fait, alla, bien que cela lui fût défendu par les autres personnes, vers la fille dont l'âme était partie, la remua, la secoua et la déplaça quelque peu, puis s'en alla. Par après, la petite souris revint, courut à l'endroit d'où elle était sortie de la bouche de la servante, voyagea ça et là et comme elle n'arrivait pas à ses fins et ne s'y retrouvait pas, disparut. Mais la fille était morte et resta morte. L'imprudente compagne regretta amèrement, mais en vain, son acte. Il convient encore d'ajouter que, dans le même manoir, un serviteur qui, précédemment, était oppressé par le cauchemar et ne pouvait avoir aucun repos, fut débarrassé de ce mal dès la mort de la servante.

Le lansquenet endormi

Quand, par un bel été, Henri, archevêque de Reims, frère du roi Louis, voyageait dans la campagne, il fut saisi par la chaleur de midi et se coucha pour faire la sieste; quelques-uns de ses lansquenets firent de même et s'endormirent. Les autres qui montaient la garde virent s'échapper de la bouche ouverte d'un des hommes endormis un petit animal blanc semblable à une bellette qui courut vers le ruisseau le plus proche. Arrivé sur la rive, il allait et venait sans pouvoir traverser. L'un des lansquenets qui se trouvaient là se rendit près du lieu et plaça, comme un pont, son épée dénudée en travers du ru. Le petit animal courut dessus, traversa et disparut. Peu de temps après, il revint, chercha avidement le pont qu'entre-temps le soldat avait fait disparaître. Voyant cela, ce dernier replaça son épée sur le ruisseau et à nouveau, la petite bête s'en servit puis s'approcha de l'homme endormi qui tenait la bouche ouverte et réintégra ainsi son ancien domicile. Le lansquenet alors s'éveilla. Ses compagnons d'armes lui demandèrent ce qu'il lui était arrivé durant son sommeil. Il leur répondit : " Je rêvais que j'étais très fatigué, épuisé,

au long d'un large chemin dans un pays lointain et je dus, cependant, par deux fois passer un pont de fer." Ils en conclurent que ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux était analogue à ce qui était apparu imprécis dans le rêve brumeux du dormeur.

En ce qui concerne ce thème aux variantes innombrables, jamais les sources littéraires européennes et particulièrement celles si riches du Moyen Age n'ont été codifiées ni étudiées dans leur totalité.

La littérature fantastique a puisé une partie de son inspiration dans cet amas de traditions relatives à l'homme-animal ou à l'animal-homme ainsi qu'à l'âme animale. Ne citons que ces multiples contes chinois et japonais ayant trait aux hommes, mais plus encore aux femmes-renards, qui peuvent être comptés parmi ce que l'on a écrit de meilleur en ce monde.

En Europe, la métamorphose lupine qui suscita tant de crainte dans les siècles passés a laissé de nombreuses traditions dans le folklore de cette partie du monde. La croyance aux loups-garous remonte à l'Antiquité classique (Versipelles, Pétrone : Satiricon). Les auteurs contemporains ont publié de nombreux contes remarquables sur le sujet.

Une femme, affublée par sa mère qui désirait un garçon d'un prénom d'homme (la vie connaît de telles sottises !), Frank Hamel, a écrit un livre portant pour titre "Les Animaux humains" qui a été traduit en français et, réédité en ces dernières années. Si du point de vue scientifique, l'œuvre présente d'indubitables faiblesses, elle n'en demeure pas moins une source précieuse de renseignements littéraires de première valeur sur le sujet.

Le Folklore renaît à Braine-l'Alleud



par Richard BOULENGIER,
Vice-Président du Conseil Provincial.

En 1131, le nom de Braine est cité pour la première fois à l'occasion des légendes sur les miracles de Saint-Guibert, fondateur de l'Abbaye de Gembloux.

C'est donc le 850^e anniversaire de l'apparition de son nom que la Commune commémore en 1981.

Un programme varié de festivités mis au point par le Comité des Fêtes s'étend sur toute l'année.

Le folklore n'a pas été oublié — heureusement — et il faut mettre en exergue :

1. la pièce de théâtre en wallon "Al Cinse Pertigon" écrite par des Brainois et interprétée par des Brainois. Cinq représentations devront être organisées pour faire face au succès remporté par cette comédie auprès de la population.

2. le 24 mai, un cortège ne comportant que des groupes brainois a retracé l'histoire de la cité.
3. un baptême exceptionnel le 2 mai : celui de deux nouveaux géants rappelant des figures marquantes du vieux Braine. Je vous les présente : Léon WAUTHIER et son épouse Marie GUYAUX, surnommés à l'époque et baptisés " Léon TAUTI et Marie AMAND ".

Ces commerçants, nés au siècle dernier et décédés respectivement en 1936 et 1929, exploitaient un commerce de textile " Au vrai bon marché " au numéro 6, place du Môle; la spécialité de l'époque, la toile de Sart-Moulin, a été utilisée pour habiller nos deux géants.



Les samedi et dimanche matin, une échoppe installée sur le trottoir offrait aux nombreux curieux : du savon ... du chocolat ... et des statuette de Saint-Antoine qui connaissent un grand succès auprès des Brainois ! Étaient-ils tellement superstitieux ?

En 1926, Léon TAUTI et Marie AMAND ouvrent un nouveau magasin d'ameublement et de linge de maison au numéro 3 place du Môle.

Géants, ils l'étaient sans aucun doute : Marie était une personne respectable connue dans toute la région et Léon, un joyeux

drille, appartenait à toutes les associations brainoises sauf une ... la Ligue des Femmes ! Et les mauvaises langues prétendent même qu'il a tenté, en vain, de s'y faire admettre.

Les nouveaux Brainois apprendront certainement avec surprise que les deux magasins de Léon TAUTI et Marie AMAND sont toujours exploités aujourd'hui par leurs descendants qui poursuivent ainsi une vieille tradition dans le commerce textile : au n° 3 " Chez Marie-José " au n° 6 " La Maison Georges WAUTHIER ".



La cérémonie du baptême s'est déroulée en grande pompe le 2 mai à 14 heures sur la place du Môle en présence du parrain Jacques WAROQUET et de la marraine Marie-José WAUTHIER.

" Léon TAUTI et Marie AMAND " rejoindront ainsi deux autres géants eux aussi bien connus des vieux Brainois Pierre et Marie.

Assurément, le folklore renaît à Braine-l'Alleud !

Qui s'en plaindra ?

Dans le cadre des « Contes et Légendes de Jodoigne »

LA LEGENDE DE LA GADALE

Il était une fois dans un joli village appelé Jodoigne, une vieille femme, très vieille... et laide, si laide... ! Tellement laide que tous les petits enfants en avaient peur.

Leurs parents ne leur avaient-ils pas dit que cette femme était une sorcière et même, que sa maison était hantée ?

Elle s'appelait Gadale; elle était petite et son visage, tout fripé par les ans, était ingrat. Lorsqu'elle ouvrait la bouche, et c'était là le comble de l'horreur, on ne lui voyait plus que deux dents. Quant à ses cheveux ils n'étaient jamais lavés, ni peignés. A sa vue il n'était pas étonnant qu'on l'appelât " la sorcière ".

Quand elle sortait de sa petite maison, ce qui était chose rare, tous les petits enfants s'enfuyaient. Certains hurlaient de terreur " Maman, au secours, voilà la Gadale "; d'autres, se cachaient derrière un arbre et criaient " Hé, Gadale, tu n'as pas besoin d'une canne pour marcher mais d'un balai puisque tu es une sorcière ". En entendant cela, notre vieille Gadale s'appuyait un peu plus sur sa canne. La colère lui donnait des forces et la canne pliait sous le poids trop lourd de la femme.

Un beau jour, la canne se plia si fort qu'elle se brisa. Et la canne resta là, sur le bord du trottoir, toute seule, brisée et malheureuse. Mais il lui vint une idée : " puisque c'est de la faute des enfants que me voici cassée, je vais demander à ce bon Saint-Nicolas de me raccommodez ". Mais la pauvre canne eut beau prier, rien n'y fit : elle resta brisée. Pouvais-je avoir pitié de la canne d'une sorcière, se dit notre bon Saint ?

Mais voici qu'une nuit cinq hommes, masqués paraît-il, longèrent les murs du petit village et pénétrèrent dans la maison de la Gadale.

Au bout de quelques minutes un énorme vacarme secoua tout Jodoigne. Bientôt on entendit des vitres voler en éclats. De Saint-Lambert à Saint-Médard tout le monde avait peur.

Il fallait faire quelque chose, mais quoi ? Et puis, personne ne savait exactement ce qui se passait !

Et le vacarme augmentait... et la peur s'intensifiait.

Quelques hommes courageux se risquèrent à sortir de leur maison. L'un d'eux se mit à crier : " C'est chez la Gadale ! C'est chez la sorcière que l'on se bat ".

Alors se passa un curieux spectacle. En un instant tout Jodoigne fut dans la rue, les pauvres, les riches, les nobles, le boulanger, le forgeron, le brasseur... et la maréchaussée.

Tous se dirigeaient vers la maison de la vieille.

Arrivés sur les lieux les gendarmes forcèrent la porte. On entendit quelques cris, quelques insultes puis, plus rien. Et le bon peuple de Jodoigne se mit à crier : à mort la Gadale ! A mort la sorcière !

Brusquement, la porte s'ouvrit : la pauvre Gadale apparut, échevelée, le visage en sang, les vêtements en lambeaux, entourée de deux gendarmes. Elle voulut sortir de la maison; mais, c'était compter sans la violence, la hargne, la peur aussi de tous ces gens qui la regardaient et l'insultaient.

Un homme empoigna la Gadale par un bras. Un autre en fit autant. Les gendarmes tentèrent bien de la protéger mais la foule grondait. Bientôt la fureur vengeresse s'empara de cette foule. On tira la Gadale par les cheveux, on la frappa, on la traîna dans la rue. Quelqu'un hurla " A mort ! A mort la Gadale ! A mort ! "

Et la Gadale avait très peur. Très peur. Mais la folie meurtrière était à son comble : la Gadale fut piétinée par la foule.

Une femme dit alors " pendons-la ". On fit une corde de ses haillons et on la pendit au chêne qui se trouve près du grand mur du château.

Mais, qu'était-il advenu des cinq brigands avec lesquels s'était tant battu la vieille Gadale ? Ils étaient en prison : c'était des bandits. Ils avaient voulu assassiner un vieux commissaire et ils avaient tenté de bouter le feu à la Maladrerie.

La Gadale, qui était si laide, si vieille, si sale et qu'on appelait " la sorcière " n'était en réalité qu'une vulgaire receleuse. Elle gardait et cachait ce que les cinq brigands avaient volé. Et cette fois, lorsqu'ils partagèrent le butin cela tourna à la tragédie que l'on connaît.

La vieille Gadale méritait-elle une mort aussi affreuse que celle qu'elle dut subir ? Quant aux bandits ils eurent la tête tranchée sur la Place du Marché à Louvain le 24 février 1747 : ce qui était juste.

Si un jour vous vous rendez à Jodoigne, vous rencontrerez certainement sur votre chemin, deux petits morceaux de bois, tout usés, tout sales et tout vieux : c'est la canne de notre vieille Gadale.

Arlette Moraux-Defrenne.
octobre 1979.